

MRC PONTIAC OUTAOUAIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue le mercredi 26 novembre 2025 à compter de 18h59 sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, November 26, 2025, at 6:59 p.m. under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Présences :

Mme Jane Toller, Préfète – MRC de Pontiac
M. Raymond Pilon, Conseiller/préfet suppléant
Mme Sandra Armstrong, Conseillère
M. Jean-Louis Corriveau, Conseiller
M. Corey Spence, Conseiller
M. Bill McCleary, Conseiller
Mme Jennifer Quaile, Conseillère
Mme Colleen Larivière, Conseillère
M. Edward Walsh, Conseiller
M. Donald Gagnon, Conseiller
Mme Doris Ranger, Conseillère
Mme Sidney Squitti, Conseillère
M. Terrence Murdock, Conseiller
M. Pierre Cyr, Conseiller
M. Roger Lafond, Conseiller
M. Kevin Murphy, Conseiller
Mme Jordan Evans, Conseillère
Mme Joanne Ralston, Conseillère
Mme Valerie Twolan-Graham, Conseillère

Absences :

Aucune

Mme Kim Lesage, DG et greffière-trésorière
M. Terry Lafleur, DGA
Mme Natacha Guillemette, Adjointe à la direction et à la greffe
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Andrea Lafleur, Directrice des finances et de l'administration
M. Julien Gagnon, Responsable de la sécurité publique et civile
M. Francis Beausoleil, Conseiller stratégique en communication
M. Jason Durand, Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE
- 2 CAPTATION DE LA SÉANCE & YOUTUBE | RECORDING OF THE SITTING & YOUTUBE

3 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | STATEMENT - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

4 DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN (DÉCORUM)

5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DEMANDE D'AJOUT #1 - REJETÉE) | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA (ADDITION REQUEST #1 - DEFEATED)

6 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DEMANDE D'AJOUT #2 - ADOPTÉE) | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA (ADDITION REQUEST #2 - CARRIED)

7 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (TEL QU'AMENDÉ) | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA (AS AMENDED)

8 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

9 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2025 | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE REGULAR SITTING OF SEPTEMBER 17, 2025

10 PRÉSENTATIONS | PRESENTATIONS

10.1 (EN PERSONNE | IN PERSON) M. MARTIN BERTRAND, ESSC - SOUTIEN À L'ORGANISME BOUFFE PONTIAC (ESSC - MARCHÉ DE 24 H) | SUPPORT FOR BOUFFE PONTIAC (ESSC - 24-HOUR WALK)

10.2 (EN PERSONNE | IN PERSON) - MME NINA DIGIOACCHINO, MRC DE PONTIAC (LIVRAISON DE BACS DE RECYCLAGE | DELIVERY OF RECYCLING BINS)

11 RAPPORT - CONSEIL JEUNESSE | REPORT - YOUTH COUNCIL

12 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

13 ANNONCES - ÉVÈNEMENTS | ANNOUNCEMENTS - EVENTS

14 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | QUESTION PERIOD AND STATEMENTS

15 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

15.1 RÉOLUTION DÉPLORANT LA SITUATION ACTUELLE DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ EN OUTAOUAIS ET LES INQUIÉTUDES DE LA POPULATION | RESOLUTION TO DEPLORE THE CURRENT SITUATION IN THE OUTAOUAIS HEALTH NETWORK AND THE CONCERNS OF THE POPULATION

15.2 REPRÉSENTATION À LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS ET RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS (TCARO) | REPRESENTATION AT THE TCARO

15.3 CALENDRIER 2026 CALENDAR

15.4 DÉSIGNATION D'UN REMPLACEMENT AU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉLECTION DE PROJETS DE L'OUTAOUAIS (FRR-1) | APPOINTMENT OF A REPLACEMENT TO THE OUTAOUAIS REGIONAL PROJECT SELECTION COMMITTEE (FRR-1)

15.5 ADOPTION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE | ADOPTION OF A SPECIFIC DIRECTIVE ON THE USE OF A LANGUAGE OTHER THAN THE OFFICIAL LANGUAGE

15.6 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES

15.6.1 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES (THORNE)

15.6.2 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES (BRYSON)

16 HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA - PANNES DE COURANT RÉCURRENTES ET IMPACT SUR LES SERVICES DE BELL CANADA |

HYDRO-QUÉBEC & BELL CANADA - RECURRING POWER OUTAGES AND
IMPACT ON BELL CANADA SERVICES

17 COMITÉS DE LA MRC (CONSITUTION DES COMITÉS ET
MEMBERSHIP) | MRC COMMITTEES (COMMITTEE COMPOSITION AND
MEMBERSHIP)

17.1 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (RH) | HUMAN
RESOURCES COMMITTEE (HR)

17.2 COMITÉ BUDGET | BUDGET COMMITTEE

17.3 COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC) ET COMITÉ
AISEUR | INVESTMENT COMMITTEE (CIC) AND ADVISORY
COMMITTEE

17.4 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) | PUBLIC SAFETY
COMMITTEE (CSP)

17.5 COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE (CSI) | FIRE SAFETY COMMITTEE
(FSC)

17.6 COMITÉ MULTI-RESSOURCES (GESTION DES TPI) |
MULTIRESOURCE COMMITTEE (MANAGEMENT OF TPI'S)

17.7 COMITÉ DE VITALISATION FRR VOLET 4 | VITALIZATION
COMMITTEE STREAM 4

17.8 COMITÉ ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENT COMMITTEE

18 CONSEIL DE GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT DE LNC | CNL'S
ENVIRONMENTAL STEWARDSHIP COUNCIL

19 FINANCES

19.1 RAPPORT FINANCIER | FINANCIAL REPORT

19.2 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT - BUDGET MRC
2026 (DÉPENSES ET REVENUS DE LA MRC DE PONTIAC, 2026) |
NOTICE OF MOTION AND DRAFT BY-LAW - MRC BUDGET 2026
(EXPENSES AND REVENUES OF THE PONTIAC MRC, 2026)

19.3 AVIS DE MOTION & PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT
SUR LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU
CONSEIL 2026 | NOTICE OF MOTION & DRAFT BY-LAW - BY-LAW
ON THE REMUNERATION OF THE WARDEN AND MEMBERS OF
COUNCIL 2026

20 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

20.1 ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENT

20.1.1 CONVENTION DE CARTOGRAPHIE DES ZONES
INONDABLES - SIGNATURE DU 6E AVENANT | FLOOD ZONE
MAPPING AGREEMENT - SIGNING OF THE 6TH AMENDMENT

20.2 AUTORISATION À REPRÉSENTER LA MRC DE PONTIAC À LA
TABLE RÉGIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU
TERRITOIRE PUBLIC DE L'OUTAOUAIS (TRGIRTO) |
AUTHORIZATION TO REPRESENT THE MRC PONTIAC AT THE
TRGIRTO

20.3 SUSPENSION TEMPORAIRE VISANT DES TERRITOIRES
INCOMPATIBLES AUX ACTIVITÉS MINIÈRES - TREIZIÈME
RENOUVELLEMENT | TEMPORARY SUSPENSION REGARDING
AREAS INCONSISTENT WITH MINING - THIRTEENTH RENEWAL

21 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

21.1 DONS ET COMMANDITES

21.1.1 DEMANDE DE DON - TOURNOI DE HOCKEY JUNIOR -
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR LES DRAVEURS DE FORT-
COULONGE | DONATION REQUEST - HOCKEY TOURNEMENT

JUNIOR HOCKEY - FORT-COULONGE LES DRAVEURS MINOR
HOCKEY ASSOCIATION

21.1.2 DEMANDE DE DON - POMPIERS DE MANSFIELD-ET-
PONTEFRAC - FÊTE DE NOËL | DONATION REQUEST -
MANSFIELD-ET-PONTEFRAC FIREFIGHTERS - CHRISTMAS
PARTY

21.1.3 DEMANDE DE COMMANDITE - GALA EXCELLENCE
SPORTIVE OUTAOUAIS 2025 | SPONSORSHIP REQUEST - GALA
EXCELLENCE SPORTIVE OUTAOUAIS 2025

21.2 ADOPTION - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX FESTIVALS ET
GRANDS ÉVÉNEMENTS 2025-2026 | ADOPTION - POLICY FOR
SUPPORTING FESTIVALS AND MAJOR EVENTS 2025-2026

21.3 SOUMISSION DE LA CANDIDATURE DE MARIE GIONET AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CULTURE OUTAOUAIS |
APPOINTMENT OF MARIE GIONET TO CULTURE OUTAOUAIS
BOARD OF DIRECTORS

21.4 OCTROI DE CONTRAT - ÉLABORATION DE POLITIQUES
MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS (MADA) AVEC COMMUNAGIR |
AWARDING OF CONTRACT - DEVELOPMENT OF SENIOR-FRIENDLY
MUNICIPALITY POLICIES WITH COMMUNAGIR

21.5 PROJET DE RECHERCHE - LITTÉRATIE FAMILIALE ET
ENGAGEMENT PARENTAL DANS LES MILIEUX RURAUX
VULNÉRABLES | RESEARCH PROJECT FAMILY LITERACY AND
PARENTAL INVOLVEMENT IN VULNERABLE RURAL ENVIRONMENTS

21.6 CALENDRIER D'APPEL DE PROJETS - MRC 2025-2026 ET 2026-
2027 | CALL FOR PROJECTS SCHEDULE - MRC 2025-2026 AND
2026-2027

21.7 DEMANDE DE FINANCEMENT AU PDTO 2025 POUR UNE
ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU SENTIER CASTOR GÉANT | RESOLUTION
- FUNDING REQUEST TO THE 2025 PDTO FOR THE CASTOR GÉANT
FEASIBILITY STUDY

21.8 DEMANDE DE FINANCEMENT AU PDTO 2025 - VOLET
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE D'UNE ENTREPRISE | FUNDING
APPLICATION TO THE PDTO 2025 - DIGITAL DEVELOPMENT
COMPONENT FOR A BUSINESS

21.9 MOTONEIGES.TV - TVA SPORTS

21.10 ACCEPTATION DE NÉGOCIER UNE OFFRE DE LOCATION
AVEC OPTION D'ACHAT POUR LE LOT 3 545 095 | ACCEPTING TO
NEGOTIATE AN OFFER TO LEASE WITH AN OPTION TO PURCHASE
FOR LOT 3,545,095

22 INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES

22.1 CONTRAT DE SERVICE POUR LE DÉNEIGEMENT DU
STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE PIERRE POUR LA SAISON 2025-
2026 | SERVICE CONTRACT FOR SNOW REMOVAL OF THE STONE
SCHOOL PARKING LOT FOR THE 2025-2026 SEASON

22.2 ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LE
CYCLOPARC PPJ | PURCHASE OF ROAD SIGNS FOR PPJ

22.3 CONTRAT DE SERVICE - INSPECTION DES PONTS CYCLOPARC
PPJ | SERVICE CONTRACT - CYCLING PATH (PPJ) BRIDGE
INSPECTION

22.4 ADOPTION ADDENDUM AU CONTRAT DE LOCATION DU
PARC RÉGIONAL AVEC L'ASSOCIATION DES CHAUFFEURS DE
MOTONEIGES DU PONTIAC (PSDA) | ADOPTION OF THE

ADDENDUM TO THE LEASE AGREEMENT FOR THE REGIONAL PARK
WITH THE PSDA

22.5 ADOPTION ADDENDUM AU CONTRAT DE LOCATION DU
PARC RÉGIONAL AVEC LE CLUB MOTONEIGE PINGOUINS |
ADOPTION OF ADDENDUM TO THE REGIONAL PARK LEASE
AGREEMENT WITH THE PINGOUINS SNOWMOBILE CLUB

23 ADOPTION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE À
L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE |
ADOPTION OF A SPECIFIC DIRECTIVE ON THE USE OF A LANGUAGE
OTHER THAN THE OFFICIAL LANGUAGE

24 DIVERS | MISCELLANEOUS

24.1 DEMANDE POUR LA TENUE D'UNE RENCONTRE SPÉCIALE -
LITIGE MRC/ALLEYN-ET-CAWOOD | REQUEST FOR SPECIAL
MEETING - LITIGATION MRC/ALLEYN-ET-CAWOOD

25 2E PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | 2ND QUESTION
PERIOD AND STATEMENTS

26 FERMETURE | CLOSING

C.M. 2025-11-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu
d'ouvrir la séance ordinaire du Conseil régional des maires de la
MRC de Pontiac pour le mercredi 26 novembre 2025 à 18h59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Corey Spence and
resolved to open the regular sitting of the Council of Mayors of the
Pontiac RCM for Wednesday, November 26, 2025, at 6:59 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 CAPTATION DE LA SÉANCE & YOUTUBE | RECORDING OF THE
SITTING & YOUTUBE

Cette séance publique du Conseil est enregistrée et diffusée en
direct sur le compte YouTube de la MRC de Pontiac
(@mrcpontiac920).

L'enregistrement est également rendu disponible le jour suivant la
séance sur le site web de la MRC de Pontiac.

Unofficial translation

This public sitting of Council is recorded and broadcast live on the
MRC Pontiac YouTube account (@mrcpontiac920).

The recording is also made available the day after the sitting on the
MRC Pontiac website.

3 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
STATEMENT - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les autres participants à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer une traduction au besoin.

Unofficial translation

Statement reiterating the importance for Regional Council members and other participants in the sitting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

4 DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN
(DÉCORUM)

Déclaration rappelant l'importance du décorum et du professionnalisme lors des séances du Conseil.

Unofficial translation

Statement recalling the importance of decorum and professionalism during Council sittings.

C.M. 2025-11-02 (REJETÉE | DEFEATED) 5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DEMANDE D'AJOUT
#1 - REJETÉE) | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
(ADDITION REQUEST #1 - DEFEATED)

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jordan Evans de modifier l'ordre du jour avec l'ajout d'une résolution relative à l'accès égal à l'information institutionnelle.

Débat.

La question est mise aux voix et une majorité de Conseillers régionaux expriment une voix dissidente. La résolution est ainsi rejetée.

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Jordan Evans to amend the agenda with the addition of an item pertaining to equal access to institutional information.

Debate.

The question was put on the motion and a majority of Regional Councillors cast a dissenting vote. The resolution was therefore defeated.

C.M. 2025-11-03 6 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DEMANDE D'AJOUT
#2 - ADOPTÉE) | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
(ADDITION REQUEST #2 - CARRIED)

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jordan Evans de modifier l'ordre du jour avec l'ajout d'une résolution relative à une demande pour la tenue d'une rencontre spéciale concernant le litige entre la MRC et Alleyn-et-Cawood.

Débat.

La question est mise aux voix et une majorité de Conseillers régionaux vote en faveur. La résolution est ainsi adoptée avec dissidence.

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Jordan Evans to amend the agenda with the addition of an item pertaining to a request for a special meeting concerning the litigation between the MRC and Alleyn-et-Cawood.

Debate.

The question was put on the motion and a majority of Regional Councillors voted in favor. The resolution was therefore carried on division.

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jordan Evans et résolu de modifier l'ordre du jour avec l'ajout d'une résolution relative à une demande pour la tenue d'une rencontre spéciale concernant le litige entre la MRC et Alleyn-et-Cawood.

ADOPTÉE

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Jordan Evans and resolved to amend the agenda with the addition of an item pertaining to a request for a special meeting concerning the litigation between the MRC and Alleyn-et-Cawood.

CARRIED

C.M. 2025-11-04 7 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (TEL QU'AMENDÉ) |
READING AND ADOPTION OF THE AGENDA (AS AMENDED)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié avec l'ajout de l'item 24.1 (demande pour la tenue d'une rencontre spéciale concernant le litige entre la MRC et Alleyn-et-Cawood).

ADOPTÉE

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Corey Spence and resolved to adopt the agenda, as amended with the addition of item 24.1 (request for a special meeting concerning the litigation between the MRC and Allevyn-et-Cawood).

CARRIED

8 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

M. Kevin Murphy

Item 22.1 (CONTRAT DE SERVICE POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE PIERRE POUR LA SAISON 2025-2026 | SERVICE CONTRACT FOR SNOW REMOVAL OF THE STONE SCHOOL PARKING LOT FOR THE 2025-2026 SEASON)

C.M. 2025-11-05 9 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2025 | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE REGULAR SITTING OF SEPTEMBER 17, 2025

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 17 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to adopt the minutes of the regular sitting of the Regional Council of the Pontiac RCM of Wednesday, September 17, 2025.

CARRIED UNANIMOUSLY

10 PRÉSENTATIONS | PRESENTATIONS

10.1 (EN PERSONNE | IN PERSON) M. MARTIN BERTRAND, ESSC - SOUTIEN À L'ORGANISME BOUFFE PONTIAC (ESSC - MARCHÉ DE 24 H) | SUPPORT FOR BOUFFE PONTIAC (ESSC - 24-HOUR WALK)

10.2 (EN PERSONNE | IN PERSON) - MME NINA DIGIOACCHINO, MRC DE PONTIAC (LIVRAISON DE BACS DE RECYCLAGE | DELIVERY OF RECYCLING BINS)

11 RAPPORT - CONSEIL JEUNESSE | REPORT - YOUTH COUNCIL

12 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

La préfète donne un rapport verbal de ses activités depuis la dernière séance du Conseil des maires.

Unofficial translation

The Warden gave a verbal report of her activities since the last sitting of the Council of Mayors.

13 ANNONCES - ÉVÈNEMENTS | ANNOUNCEMENTS - EVENTS

Tour de table des maires.

Unofficial translation

Roundtable of the mayors.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | QUESTION PERIOD AND STATEMENTS

*Mme Josey Bouchard (Voix du Pontiac)

Projet de loi 2 et marche de manifestation contre le projet de loi 2 (le dimanche 30 novembre).

*Mme Mona Giroux (Alleyn-et-Cawood)

Transfert de connaissances des anciens maires aux nouveaux maires | Subvention pour la rénovation des bâtiments | Évaluation (structures).

Unofficial translation

*Ms. Josey Bouchard (Pontiac Voice)

Bill 2 and protest march against Bill 2 (Sunday, 30 November).

*Ms. Mona Giroux (Alleyn-et-Cawood)

Knowledge transfer from former mayors to new mayors | Building renovation grant | Evaluation (structures).

15 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

C.M. 2025-11-06

15.1 RÉSOLUTION DÉPLORANT LA SITUATION ACTUELLE DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ EN OUTAOUAIS ET LES INQUIÉTUDES DE LA POPULATION | RESOLUTION TO DEPLORE THE CURRENT SITUATION IN THE OUTAOUAIS HEALTH NETWORK AND THE CONCERNS OF THE POPULATION

CONSIDÉRANT QUE la région administrative de l'Outaouais, qui inclut la MRC de Pontiac, est sous-financée et dans un état précaire depuis plusieurs années, accusant ainsi un retard significatif dans le développement des infrastructures et services de santé ;

CONSIDÉRANT QUE la région de l'Outaouais est limitrophe de la province de l'Ontario, ce qui aggrave la pénurie de médecins et de professionnels de la santé dans l'Outaouais et limite l'accès aux services essentiels ;

CONSIDÉRANT QUE les négociations en cours concernant la Loi 2 entre les fédérations médicales et le gouvernement du Québec ont des impacts directs sur la disponibilité des médecins dans la région ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs médecins de famille ont évoqué la possibilité de prendre une retraite anticipée ou d'obtenir un permis de pratique en Ontario ;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux résidents de la MRC de Pontiac n'ont toujours pas accès à un médecin de famille ou à un professionnel de soins primaires, et qu'ils ne peuvent se permettre de perdre davantage de services ;

CONSIDÉRANT QUE la réalité des médecins en milieu rural et urbain est très différente : les médecins ruraux prennent en charge des soins palliatifs, des soins de longue durée, des urgences, des patients hospitalisés ainsi que des patients en pratique familiale ;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle dans le réseau de la santé a des conséquences importantes sur les résidents, affectant leur santé mentale et physique et pouvant aggraver certaines conditions médicales ;

CONSIDÉRANT QUE, comme citoyens d'une région rurale, nous devons protéger notre Hôpital du Pontiac, nos CLSC et nos cliniques privées ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac agit comme porte-voix de ses citoyens auprès des différents paliers de gouvernement et des organisations concernées lorsque des services publics essentiels, tels que les soins de santé, sont menacés ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi 2 pénalisera nos médecins et nos infirmières praticiennes spécialisées en imposant un système de quotas basé sur le nombre de patients vus par jour en clinique de médecine familiale ;

PAR CONSÉQUENT, il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Joanne Ralston et RÉSOLU QUE le Conseil des maires de la MRC de Pontiac demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et au ministre de la Santé, M. Christian Dubé, d'abroger la Loi 2, laquelle porterait un préjudice majeur au système de santé dans la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Outaouais administrative region, which includes the MRC Pontiac, has been underfunded and in a precarious state for several years, resulting in a significant delay in the development of health infrastructures and services;

WHEREAS the Outaouais region borders the province of Ontario, which worsens the shortage of physicians and healthcare professionals in the Outaouais and limits access to essential services;

WHEREAS the current negotiations regarding Law 2 between the medical federations and the Government of Québec have direct impacts on the availability of physicians in the region;

WHEREAS several family physicians have discussed taking early retirement or obtaining licensing for Ontario;

WHEREAS many residents of the Pontiac MRC still do not have access to a family doctor or primary care professional, and cannot afford to lose any more services;

WHEREAS the reality for rural and urban doctors is very different: rural doctors see palliative, long-term care, emergency and inpatients as well as patients in family practice;

WHEREAS the current situation in the health network has a significant impact on residents, affecting their mental and physical health and potentially worsening certain medical conditions;

WHEREAS as citizens in a rural region we need to protect our Pontiac Hospital, our CLSCs and private clinics;

WHEREAS the MRC Pontiac serves as a voice for its citizens with various levels of government and relevant organizations when essential public services such as healthcare are at risk.

WHEREAS Law 2 will penalize our doctors and nurse practitioners with the quota system based on number of patients in family clinic seen each day ;

THEREFORE, it was MOVED by Regional Councillor Ms. Joanne Ralston and RESOLVED THAT the MRC Pontiac Council of Mayors ask Québec Premier, Mr. François Legault, and Minister of Health, Mr. Christian Dubé, to repeal Law 2 which would devastate our healthcare system in the MRC Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-07

15.2 REPRÉSENTATION À LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS ET RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS (TCARO) | REPRESENTATION AT THE TCARO

CONSIDÉRANT que Mme Lise A. Romain a été nommée par voie de résolution comme représentante de la MRC de Pontiac auprès du Conseil d'administration de la Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO) et qu'elle désire garder ce poste ;

CONSIDÉRANT que Mme Romain agit comme représentante de l'ensemble du Pontiac à la TCARO depuis maintenant plus de 10 ans ;

CONSIDÉRANT le travail hors-pair réalisé par Mme Romain dans le cadre de son mandat, travail qui est au bénéfice de tous les aînés du Pontiac ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Edward Walsh et résolu que la MRC de Pontiac croit dans l'importance d'avoir un représentant de la MRC au Conseil d'administration de la Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO) et que Mme Lise A. Romain soit reconduite comme sa représentante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING that Ms. Lise A. Romain was appointed by resolution as the Pontiac MRC representative on the Board of Directors of the Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO) and that she wishes to retain this position;

CONSIDERING that Ms. Romain has been representing the entire Pontiac region at TCARO for more than 10 years now;

CONSIDERING the outstanding work carried out by Ms. Romain, work that benefits all seniors in the Pontiac;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Edward Walsh and resolved that the MRC Pontiac believes in the importance of having an MRC representative on the Board of Directors of the Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO) and that Ms. Lise A. Romain be reappointed as its representative.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-08

15.3 CALENDRIER 2026 CALENDAR

Considérant que, conformément à l'article 148 du Code Municipal du Québec, le conseil d'une municipalité régionale de comté tient une séance ordinaire au moins une fois tous

les deux mois, dont une le quatrième mercredi de novembre ;

Considérant que, conformément à cette même disposition, le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Considérant la présentation du calendrier proposé pour 2026 ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jennifer Quaile et résolu d'adopter le calendrier des séances pour l'année 2026 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas, in accordance with section 148 of the Municipal Code of Québec, the council of a regional county municipality holds a regular sitting at least once every two months, including one on the fourth Wednesday in November;

Whereas, in accordance with this aforementioned provision, the Council establishes, before the beginning of each calendar year, the calendar of its regular sittings for that year, setting the day and time of the beginning of each;

Whereas the presentation of the proposed calendar for 2026;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Jennifer Quaile and resolved to adopt the calendar of sittings for the year 2026 as presented.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-09

15.4 DÉSIGNATION D'UN REMPLACEMENT AU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉLECTION DE PROJETS DE L'OUTAOUAIS (FRR-1) | APPOINTMENT OF A REPLACEMENT TO THE OUTAOUAIS REGIONAL PROJECT SELECTION COMMITTEE (FRR-1)

Attendu que le volet 1 - Rayonnement régional du Fonds régions ruralité (FRR-1) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), vise à favoriser l'occupation et la vitalité du territoire en soutenant des démarches de développement dont le rayonnement s'étend à l'échelle régionale et en misant sur l'innovation ;

Attendu qu'en vertu du FRR-1, les ententes sectorielles de développement et les projets régionaux financés par le FRR-1 sont priorisés et recommandés à la ministre du MAMH par un comité régional de sélection de projets ;

Attendu que le comité régional de sélection de projets est composé, comme membres votants, des élus (préfets / maires) des municipalités régionales de comté (MRC) / villes-MRC ;

Attendu que les règles de fonctionnement internes du comité régional de sélection de projets de l'Outaouais permettent qu'un préfet / maire soit remplacé au comité par un élu qu'il aura désigné et que son conseil des maires aura adopté par résolution ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu d'autoriser M. Raymond Pilon, maire de la municipalité de Campbell's Bay, et M. Pierre Cyr, maire du Village de Fort-Coulonge, à participer aux rencontres du comité régional de sélection de projets de l'Outaouais et à voter pour et au nom de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas Component 1 - Regional Outreach of the Rural Regions Fund (FRR-1) of the Ministry of Municipal Affairs and Housing (MAMH) aims to promote land use and vitality by supporting development initiatives with regional outreach and a focus on innovation;

Whereas, under FRR-1, sectoral development agreements and regional projects funded by FRR-1 are prioritized and recommended to the Minister of MAMH by a regional project selection committee;

Whereas the regional project selection committee is composed of elected officials (wardens/mayors) from regional county municipalities (RCMs)/city-RCMs as voting members;

Whereas the internal operating rules of the Outaouais regional project selection committee allow a warden/mayor to be replaced on the committee by an elected official whom he or she has designated and whom his or her council of mayors has adopted by resolution;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved to authorize Mr. Raymond Pilon, mayor of Campbell's Bay and Mr. Pierre Cyr, mayor of the Village of Fort-Coulonge, to participate in the meetings of the Outaouais Regional Project Selection Committee and to vote for and on behalf of the Pontiac MRC.

CARRIED UNANIMOUSLY

15.5 ADOPTION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE À
L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE

OFFICIELLE | ADOPTION OF A SPECIFIC DIRECTIVE ON THE
USE OF A LANGUAGE OTHER THAN THE OFFICIAL LANGUAGE

Demande de Mme Jordan Evans (version anglaise de la directive).

L'item est différé à la fin de la séance.

Unofficial translation

Request from Ms. Jordan Evans (English version of the directive).

The item is deferred to the end of the sitting.

15.6 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES

C.M. 2025-11-10

15.6.1 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES (THORNE)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Terrence Murdock et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, Mme Kim Lesage, Directrice générale et greffière-trésorière, et/ou M. Terry Lafleur, Directeur général adjoint, ou leurs remplaçants, à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary pour :

- un immeuble désigné comme étant le lot trois millions sept cent deux mille trois cent dix-neuf (**3 702 319**) au Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Pontiac (THORNE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was proposed by Regional Councillor Mr. Terrence Murdock and resolved to authorize the representatives of the MRC Pontiac, Ms. Kim Lesage, Director General and Clerk-Treasurer, and/or Mr. Terry Lafleur, Assistant Director General, or their replacements, to sign the contract prepared by Notary Mireille Alary for:

- lot THREE MILLION SEVEN HUNDRED AND TWO THOUSAND, THREE HUNDRED AND NINETEEN (**3 702 319**), from the Cadastre du Québec, registration division of Pontiac (THORNE).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-11

15.6.2 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES (BRYSON)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Roger Lafond et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, Mme Kim Lesage, Directrice générale

et greffière-trésorière, et/ou M. Terry Lafleur,
Directeur général adjoint, ou leurs remplaçants, à
signer le contrat préparé par Me Gabriel Girard pour :

- un immeuble désigné comme étant le lot
TROIS MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-
QUATRE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-
QUATRE (**3 544 754**) au Cadastre du Québec,
dans la circonscription foncière de Pontiac
(Bryson).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was proposed by Regional Councillor Mr. Roger
Lafond and resolved to authorize the representatives
of the MRC Pontiac, Ms. Kim Lesage, Director General
and Clerk-Treasurer, and/or Mr. Terry Lafleur,
Assistant Director General, or their replacements, to
sign the contract prepared by Notary Gabriel Girard
for:

- lot THREE MILLION FIVE HUNDRED AND
FORTY-FOUR THOUSAND SEVEN HUNDRED
AND FIFTY-FOUR (**3 544 754**), from the
Cadastre du Québec, registration division of
Pontiac (Bryson).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-12 16 HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA - PANNES DE COURANT
RÉCURRENTES ET IMPACT SUR LES SERVICES DE BELL CANADA |
HYDRO-QUÉBEC & BELL CANADA - RECURRING POWER OUTAGES
AND IMPACT ON BELL CANADA SERVICES

ATTENDU QUE la MRC Pontiac connaît actuellement un nombre
sans précédent de pannes d'électricité ;

ATTENDU QUE cela est devenu un problème de sécurité et de
sûreté qui met potentiellement en danger la vie des résidents qui
dépendent d'appareils à oxygène et d'autres appareils médicaux
nécessitant de l'électricité ;

ATTENDU QUE cela a un impact significatif sur nos CLSC, l'Hôpital
du Pontiac, le Centre d'accueil du Pontiac (CAP) et plusieurs
résidences pour personnes âgées et établissements de soins de
longue durée ;

ATTENDU QUE cela est devenu un problème de sécurité en raison
du manque de communication, car les lignes fixes ne peuvent pas
être utilisées, le service cellulaire est inexistant dans certaines
régions et internet ne permet pas les appels WI-FI ;

ATTENDU QUE nous avons également relevé un autre problème
avec les services de Bell Canada, à savoir la durée de vie des

batteries de secours, qui ne dure même pas 24 heures, ce qui a un impact direct sur tous les services de Bell ;

ATTENDU QU'il existe un rapport indiquant que la MRC Pontiac subit plus de pannes d'électricité que toute autre région du Québec ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Doris Ranger et résolu que la préfète et le Conseil des maires demandent qu'une personne-ressource de Bell Canada soit désignée pour assurer une disponibilité 24/7 auprès de la MRC de Pontiac afin de permettre la communication des problèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent et d'obtenir des solutions plus rapides. Il est également demandé que la durée de vie des batteries de secours soit augmentée et examinée.

Il est également résolu que la présente résolution soit transmise à Hydro-Québec (Mme Claudine Bouchard, présidente-directrice générale, et M. Simon Desjardins, conseiller - Affaires régionales), à M. Mirko Bibic, président-directeur général de BCE et au représentant Bell de l'Outaouais, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, au bureau régional de l'Outaouais du ministère de la Sécurité publique, à M. André Fortin, député provincial de Pontiac, ainsi qu'aux quatre autres députés de l'Outaouais (M. Mathieu Lacombe, M. Robert Bussière, Mme Suzanne Tremblay et M. Mathieu Lévesque), ainsi qu'à Mme Sophie Chatel, députée fédérale de Pontiac-Kitigan Zibi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the MRC Pontiac is currently experiencing an unprecedented number of power outages;

WHEREAS this has become a safety and security issue where lives are potentially endangered such as residents who are dependent on oxygen and other medical apparatus requiring electricity;

WHEREAS this has a significant impact on our CLSCs, the Pontiac Hospital, the Centre d'accueil du Pontiac (CAP), and several seniors' residences and long-term care facilities;

WHEREAS this has also become a safety and security issue because of lack of communication as landlines cannot be used, cell service is non-existent in some areas and internet is not allowing WIFI calling;

WHEREAS we have also identified another issue with Bell Canada service which is the length of time for back-up battery life as it is not even lasting 24 hours which has a direct impact on all Bell services;

WHEREAS there exists a report stating that MRC Pontiac has more power outages than any other part of Québec;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved that the Warden and the Council of Mayors request a contact person with Bell Canada for 24/7 availability assigned to the MRC Pontiac to enable communication of problems as they arise and faster solutions. It was also requested that the length of backup battery storage be increased and looked at.

It was also resolved that this resolution be sent to Hydro-Québec (Ms. Claudine Bouchard, President and CEO and Mr. Simon Desjardins, Conseiller - Affaires régionales), Mr. Mirko Bibic, President and Chief Executive Officer of BCE and to the Bell Outaouais representative, Mr. François Legault, Premier of Québec, Mr. François Bonnardel, Minister of Public Security, the Outaouais regional office of the Ministry of Public Security, Mr. André Fortin, MNA for Pontiac as well as the four other Outaouais MNA's (Mr. Mathieu Lacombe, Mr. Robert Bussière, Ms. Suzanne Tremblay and Mr. Mathieu Lévesque) and to Ms. Sophie Chatel, MP for Pontiac-Kitigan Zibi.

CARRIED UNANIMOUSLY

17 COMITÉS DE LA MRC (CONSITUTION DES COMITÉS ET MEMBERSHIP) | MRC COMMITTEES (COMMITTEE COMPOSITION AND MEMBERSHIP)

C.M. 2025-11-13

17.1 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (RH) | HUMAN RESOURCES COMMITTEE (HR)

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu de constituer un comité des ressources humaines ayant le mandat de discuter des sujets relatifs à la gestion du personnel non syndiqué et de présenter des recommandations au conseil des maires.

Il est également résolu et d'y nommer à titre de membres les conseillers régionaux M. Corey Spence, Mme Colleen Larivière, Mme Sandra Armstrong, M. Edward Walsh, Mme Jordan Evans, Mme Sidney Squitti et M. Bill McCleary.

Il est également résolu de réitérer que, conformément à l'article 3 de la politique portant sur les comités de la MRC de Pontiac, Mme Jane Toller et M. Raymond Pilon sont d'office membres du comité à titre respectivement de préfète et de préfet suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to establish a Human Resources Committee with a mandate to discuss matters related to the

management of non-unionized staff and to present recommendations to the Council of Mayors.

It was also resolved to appoint as members Regional Councillors Mr. Corey Spence, Ms. Colleen Larivière, Ms. Sandra Armstrong, Mr. Edward Walsh, Ms. Jordan Evans, Ms. Sidney Squitti and Mr. Bill McCleary.

It was also resolved to reiterate that, in accordance with section 3 of the MRC Pontiac committee policy, Ms. Jane Toller and Mr. Raymond Pilon are ex officio members of the committee as Warden and pro-warden, respectively.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-14

17.2 COMITÉ BUDGET | BUDGET COMMITTEE

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu de constituer un comité budget dont le mandat est le suivant :

« Comité engagé dans les différentes questions entourant le budget de la MRC, dont les préparatifs budgétaires annuels et les suivis en cours d'année. »

Il est également résolu et d'y nommer à titre de membres les conseillers régionaux M. Corey Spence, M. Donald Gagnon, Mme Doris Ranger, M. Edward Walsh, Mme Jordan Evans, M. Pierre Cyr, Mme Sidney Squitti et Mme Sandra Armstrong.

Il est également résolu de réitérer que, conformément à l'article 3 de la politique portant sur les comités de la MRC de Pontiac, Mme Jane Toller et M. Raymond Pilon sont d'office membres du comité à titre respectivement de préfète et de préfet suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to establish a budget committee tasked with the following mandate :

"Committee involved in the various issues surrounding the MRC budget, including annual budget preparations and in-year follow-ups."

It was also resolved to appoint as members Regional Councillors Mr. Corey Spence, Mr. Donald Gagnon, Ms. Doris Ranger, Mr. Edward Walsh, Ms. Jordan Evans, Mr. Pierre Cyr, Ms. Sidney Squitti and Ms. Sandra Armstrong.

It was also resolved to reiterate that, in accordance with section 3 of the MRC Pontiac committee policy, Ms. Jane

Toller and Mr. Raymond Pilon are ex officio members of the committee as Warden and pro-warden, respectively.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-15

17.3 COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC) ET COMITÉ AVISEUR | INVESTMENT COMMITTEE (CIC) AND ADVISORY COMMITTEE

ATTENDU QUE le Comité d'investissement (CIC) doit :

- Appliquer la politique d'investissement commune FLI/FLS en tenant compte de la saine gestion des portefeuilles FLI et FLS. Celui-ci adopte une politique de taux d'intérêt basé sur le principe d'un rendement recherché ;
- Effectuer les investissements dans le cadre de cette politique et il est décisionnel ;
- Assurer le suivi des dossiers d'investissement et il prend les décisions nécessaires pour récupérer les prêts et assurer la pérennité des fonds. Par ailleurs, la MRC peut donner au CIC le mandat de gérer d'autres portefeuilles d'investissement ;
- S'assurer que les promoteurs disposent de ressources internes ou externes pour les appuyer et les conseiller ;

ATTENDU QUE le comité aviseur a comme mandat d'orienter et déterminer des pistes d'actions visant à mieux soutenir les entreprises du territoire ;

ATTENDU QUE le comité d'investissement doit être composé de cinq (5) à neuf (9) personnes, soit :

- 1 représentant désigné par FLS-FTQ ;
- 1 représentant parmi les élus de la MRC ;
- 5 représentants issus du milieu socioéconomique local, préférablement dans les secteurs du tourisme, commerce et industrie, foresterie, socio-communautaire. Au moins un de ces membres doit être issu de l'entreprise privée.

ATTENDU QUE la MRC peut nommer d'autres personnes, pourvu que la majorité des sièges soient comblés par des personnes indépendantes :

- Ces personnes proviennent du milieu socioéconomique local pouvant être un entrepreneur, un membre d'une organisation dont la mission est à saveur économique ou un citoyen impliqué dans sa communauté;
- Ces personnes ne sont pas des employés, administrateurs ou élus du Fonds de solidarité FTQ, de la FTQ, de la MRC et des municipalités qui la composent.

ATTENDU QUE le comité aviseur doit être composé d'un minimum de cinq (5) personnes, composé d'acteurs économiques représentatifs du territoire de la MRC pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de son territoire. Ce comité devra compter parmi ses membres au moins :

- Un représentant de la MRC;
- Un représentant de la ville la plus peuplée;
- Deux personnes en provenance d'entreprises privées situées sur le territoire de la MRC;
- Un représentant d'organisation économique du territoire.

ATTENDU QUE la MRC peut former un seul comité et nommer les personnes qui y siègent, en autant de respecter la représentativité exigée par le MEIE et le FLS-FTQ ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Doris Ranger et RÉSOLU de nommer les personnes suivantes au Comité d'investissement commun et aviseur :

- la préfète, Mme Jane Toller, Représentante désignée, parmi les élus de la MRC
- Mme Sandra Armstrong, mairesse de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract, Représentante de la ville la plus peuplée.

Il est également RÉSOLU de nommer les personnes suivantes au Comité d'investissement commun (CIC) et comité aviseur :

MEMBRES VOTANTS		
Jane Toller	Préfète	Représentante désignée, parmi les élus de la MRC
Sandra Armstrong	Mairesse de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract	Représentante de la ville la plus peuplée
Émile Vallée		Représentant désigné par FLS-FTQ
Nicole Thompson	Entrepreneur	Représentante de commerce et industrie
Connie Gutoskie-Lasalle	Entrepreneur	Représentante de commerce et industrie
Stéphane Labine	Directeur Caisse Desjardins	Représentante de commerce et industrie

Karim El Kerch El Kerch	Directeur general du CJEP	Représentant socio-communautaire
POSTE VACANT À COMBLER		Représentante de commerce et industrie
AUTRES MEMBRES NON VOTANTS		
1 représentant de FLS-FTQ		
1 représentant de Service Québec		
2 représentants de la SADC		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Investment Committee (CIC) must:

- Apply the FLI/FLS joint investment policy, taking into account the sound management of the FLI and FLS portfolios. It adopts an interest rate policy based on the principle of a target return;
- Make investments within the framework of this policy and is responsible for decision-making;
- Monitor investment files and make the necessary decisions to recover loans and ensure the sustainability of the funds. In addition, the MRC may give the CIC the mandate to manage other investment portfolios.
- Ensure that promoters have internal or external resources to support and advise them;

WHEREAS the advisory committee's mandate is to guide and determine courses of action aimed at better supporting businesses in the territory;

WHEREAS the investment committee must be composed of five (5) to nine (9) people, namely:

- 1 representative appointed by FLS-FTQ;
- 1 representative from among the elected officials of the MRC;
- 5 representatives from the local socioeconomic community, preferably in the tourism, commerce and industry, forestry, and socio-community sectors. At least one of these members must be from the private sector.

WHEREAS the MRC may appoint other individuals, provided that the majority of seats are filled by independent individuals:

- These individuals come from the local socioeconomic community and may be entrepreneurs, members of organizations with an economic mission, or citizens involved in their community;
- These individuals are not employees, administrators, or elected officials of the Fonds de solidarité FTQ, the FTQ, the MRC, or the municipalities that comprise it.

WHEREAS the advisory committee must be composed of a minimum of five (5) individuals representing economic stakeholders in the MRC territory to guide and determine courses of action aimed at better supporting businesses in its territory. This committee must include at least the following members:

- A representative of the MRC;
- A representative of the most populous municipality;
- Two individuals from private companies located within the MRC territory;
- One representative from an economic organization within the territory.

WHEREAS the MRC may form a single committee and appoint its members, provided that it complies with the representativeness requirements of the MEIE and the FLS-FTQ.

CONSEQUENTLY, IT IS MOVED by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and RESOLVED to appoint the following individuals to the Joint Investment and Advisory Committee:

- Warden Jane Toller, designated representative from among the MRC's elected officials
- Sandra Armstrong, mayor of the municipality of Mansfield-et-Pontefract, representative of the most populous city.

It is also RESOLVED to appoint the following individuals to the Joint Investment Committee (CIC) and Advisory Committee:

VOTING MEMBER		
Jane Toller	Warden	Designated representative among the elected officials of the MRC

Sandra Armstrong	Mayor of the Municipality of Mansfield-and-Pontefract	Representative of the most populous municipality
Émile Vallée		Representative appointed by FLS-FTQ
Nicole Thompson	Entrepreneur	Trade and Industry Representative
Connie Gutoskie-Lasalle	Entrepreneur	Trade and Industry Representative
Stéphane Labine	Directeur Caisse Desjardins	Trade and Industry Representative
Karim El Kerch El Kerch	Directeur general du CJEP	Community representative
POSTE VACANT À COMBLER		Trade and Industry Representative
OTHER, NON VOTING MEMBRES		
1 Representative from FLS-FTQ		
1 Representative from Service Québec		
2 Representative from the SADC		

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-16

17.4 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) | PUBLIC SAFETY COMMITTEE (CSP)

CONSIDÉRANT QUE le mandat du Comité de sécurité publique (CSP) se définit comme suit:

« Le CSP a pour but d'associer les élus municipaux au maintien d'un milieu de vie sécuritaire. Il assure un suivi sur les services policiers offerts par la Sûreté dans la MRC ou le territoire équivalent tout en permettant de créer un lien de communication privilégié entre la Sûreté et la clientèle desservie. » ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux dispositions de la *Loi sur la police*, le comité doit être composé de :

- Quatre à sept élus municipaux désignés par la MRC
- Deux représentants de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE toute modification dans la représentation des partenaires doit être signifiée à l'autre partie dans un délai de 30 jours ;

CONSIDÉRANT QUE le comité doit se réunir au moins une fois tous les deux mois, sur convocation du président ;

CONSIDÉRANT QUE seuls les représentants municipaux ont droit de vote ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Roger Lafond et résolu de nommer à titre de membres du comité CSP les Conseillers régionaux Mme Sandra Armstrong, M. Donald Gagnon, M. Edward Walsh, M. Raymond Pilon, Mme Joanne Ralston, M. Bill McCleary et M. Kevin Murphy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the mandate of the CSP committee (*Comité de sécurité publique* / Public Safety Committee) is defined as follows:

'The purpose of the CSP is to involve elected municipal officials in maintaining a safe living environment. It ensures a follow-up on the police services offered by the Sûreté in the MRC or the equivalent territory while creating a privileged communication link between the Sûreté and the clientele it serves.';

WHEREAS, in accordance with the provisions of the Police Act, the committee must be composed of:

- Four to seven municipal elected officials designated by the MRC
- Two representatives of the Sûreté du Québec;

WHEREAS any change in the representation of the partners must be served to the other party within 30 days;

WHEREAS the committee must meet at least once every two months, at the invitation of the Chair;

WHEREAS only municipal representatives have the right to vote;

It was moved by Regional Councillor Mr. Roger Lafond and resolved to appoint as members of the CSP committee Regional Councillors Ms. Sandra Armstrong, Mr. Donald Gagnon, Mr. Edward Walsh, Mr. Raymond Pilon, Ms. Joanne Ralston, Mr. Bill McCleary and Mr. Kevin Murphy.

CARRIED UNANIMOUSLY

17.5 COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE (CSI) | FIRE SAFETY COMMITTEE (FSC)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu de constituer le comité de sécurité incendie de la MRC (CSI) dont le mandat est le suivant :

« Le mandat du Comité de sécurité incendie est de s'assurer que les actions prévues au schéma de couverture de risques en incendie seront réalisées par les Services de sécurité incendie et les municipalités participantes selon les échéanciers prévus. Le comité se réunit aux 2 mois. »

Il est également résolu et d'y nommer à titre de membres M. Bill McCleary, M. Edward Walsh, Mme Sandra Armstrong, M. Kevin Murphy, Mme Jordan Evans, Mme Joanne Ralston, M. Éric Rochon, M. Glynn Fleury, Mme Alicia Jones, M. Lee Laframboise, M. Kevin Kluge, M. Denis Chaussé, M. Patrick Bertrand, Mme Sarah Bertrand, Mme Kim Lesage, M. Richard Pleau et M. Julien Gagnon.

Il est également résolu de réitérer que, conformément à l'article 3 de la politique portant sur les comités de la MRC de Pontiac, Mme Jane Toller et M. Raymond Pilon sont d'office membres du comité à titre respectivement de préfète et de préfet suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Corey Spence and resolved to establish a Fire Safety Committee (CSI committee) tasked with the following mandate :

"The mandate of the Fire Safety Committee is to ensure that the actions provided for in the Fire Safety Cover Plan will be carried out by the Fire Safety Services and the participating municipalities according to the planned schedule. The committee meets every 2 months."

It was also resolved to appoint as members Bill McCleary, Edward Walsh, Sandra Armstrong, Kevin Murphy, Jordan Evans, Joanne Ralston, Éric Rochon, Glynn Fleury, Alicia Jones, Lee Laframboise, Kevin Kluge, Denis Chaussé, M. Patrick Bertrand, Sarah Bertrand, Kim Lesage, Richard Pleau, Julien Gagnon.

It was also resolved to reiterate that, in accordance with section 3 of the MRC Pontiac committee policy, Ms. Jane Toller and Mr. Raymond Pilon are ex officio members of the committee as Warden and pro-warden, respectively.

CARRIED UNANIMOUSLY

17.6 COMITÉ MULTI-RESSOURCES (GESTION DES TPI) | MULTIRESOURCE COMMITTEE (MANAGEMENT OF TPI'S)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Jean-Louis Corriveau et résolu de constituer le comité multi-ressources pour la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) dont le mandat est le suivant :

« Le comité a un rôle consultatif concernant les objets suivants : la planification du développement et de l'utilisation des terres publiques intramunicipales identifiées à l'annexe 1 de la convention de gestion territoriale; la planification de la mise en valeur du territoire et l'analyse de la conformité des projets de développement proposés; l'utilisation du Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales. »

Il est également résolu d'y nommer à titre de membres Mme Doris Ranger, M. Donald Gagnon, M. Martin Boucher, Mme Rhonda Perry, Mme Debra Powell, M. Robin Leggett, Mr. Terry Lafleur.

Il est également résolu de réitérer que, conformément à l'article 3 de la politique portant sur les comités de la MRC de Pontiac, Mme Jane Toller et M. Raymond Pilon sont d'office membres du comité à titre respectivement de préfète et de préfet suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Jean-Louis Corriveau and resolved to establish a multi-resource committee for the management of intramunicipal public lands (TPIs) tasked with the following mandate :

"The committee has an advisory role with respect to the following matters: Planning the development and use of intra-municipal public lands identified in Schedule 1 of the land management agreement; planning the development of the territory and analyzing the conformity of proposed development projects; and the use of the Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales (Intra-municipal Public Land Development Fund)."

It was also resolved to appoint as members Ms. Doris Ranger, Mr. Donald Gagnon, Mr. Martin Boucher, Ms. Rhonda Perry, Ms. Debra Powell, Mr. Robin Leggett, Mr. Terry Lafleur.

It was also resolved to reiterate that, in accordance with section 3 of the MRC Pontiac committee policy, Ms. Jane Toller and Mr. Raymond Pilon are ex officio members of the committee as Warden and pro-warden, respectively.

CARRIED UNANIMOUSLY

17.7 COMITÉ DE VITALISATION FRR VOLET 4 | VITALIZATION
COMMITTEE STREAM 4

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu de constituer le comité de vitalisation FRR 4 pour la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) dont le mandat est le suivant :

« Comité ayant pour mandat de définir le cadre de vitalisation et recommander son adoption au Conseil régional des élus de la MRC de Pontiac, de valider et recommander au Conseil les initiatives, les projets ou les interventions devant bénéficier du soutien financier prévu dans le cadre de l'entente et de veiller à la mise en oeuvre et à l'atteinte des objectifs de l'entente, afin de dynamiser le milieu et améliorer de façon durable la qualité de vie de sa population. »

Il est également résolu d'y nommer à titre de membres Mme Valerie Twolan-Graham, M. Kevin Murphy, M. Jean-Louis Corriveau, M. Donald Gagnon, M. Raymond Pilon, M. Pierre Cyr, Mme Sidney Squitti, Mme Jordan Evans, M. Roger Lafond, Mme Jennifer Quaille, la Direction générale et la direction du département de développement économique de la MRC, Mme Sabrina Ayres (MRC), M. Ken Bernard (citoyen), M. Karim El Kerch (CJEP) et des représentants du ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved to establish the FRR 4 vitalization committee for the management of intramunicipal public lands (TPIs) tasked with the following mandate :

"Committee whose mandate is to define the vitalization framework and recommend its adoption to the Regional Council of the MRC Pontiac, validate and recommend to Council the initiatives, projects or interventions that should benefit from the financial support provided for in the agreement and ensure the implementation and achievement of the objectives of the agreement, in order to revitalize the community and improve the quality of life of its population in a sustainable manner."

It was also resolved to appoint as members Ms. Valerie Twolan-Graham, Mr. Kevin Murphy, Mr. Jean-Louis Corriveau, Mr. Donald Gagnon, Mr. Raymond Pilon, Mr. Pierre Cyr, Ms. Sidney Squitti, Ms. Jordan Evans, Mr. Roger Lafond, Ms. Jennifer Quaille, the General Management of the MRC and the management the Economic Development Department, Ms. Sabrina Ayres (MRC), Mr. Ken Bernard (citizen), Mr. Karim El Kerch (CJEP) and representatives of the

ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(MAMH).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-20

17.8 COMITÉ ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENT COMMITTEE

Il est proposé par le Conseiller régional M. Edward Walsh et résolu de constituer un comité environnement dont le mandat est le suivant :

« Comité chargé d'étudier divers dossiers relatifs aux enjeux environnementaux dans la MRC de Pontiac, notamment le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le Plan Climat, et tous les autres sujets liés à l'environnement, tel que demandé expressément par le conseil des maires. »

Il est également résolu et d'y nommer à titre de membres les conseillers régionaux M. Corey Spence, M. Pierre Cyr, M. Edward Walsh, Mme Jordan Evans, Mme Sandra Armstrong, M. Kevin Murphy, Mme Valerie Twolan-Graham, Mme Sidney Squitti et Mme Jennifer Quaile.

Il est également résolu de réitérer que, conformément à l'article 3 de la politique portant sur les comités de la MRC de Pontiac, Mme Jane Toller et M. Raymond Pilon sont d'office membres du comité à titre respectivement de préfète et de préfet suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Edward Walsh and resolved to establish a budget committee tasked with the following mandate :

"Committee responsible for studying various files relating to environmental issues in the MRC Pontiac, including the regional wetlands and water management plan (PRMHH), the residual materials management plan (PGMR), the Climate Plan, and all other environment-related subjects, as requested by the Council of Mayors."

It was also resolved to appoint as members Regional Councillors Il est également résolu et d'y nommer à titre de membres les conseillers régionaux M. Corey Spence, M. Pierre Cyr, Mr. Edward Walsh, Mme Jordan Evans, Mme Sandra Armstrong, M. Kevin Murphy, Mme Valerie Twolan-Graham, Mme Sidney Squitti et Mme Jennifer Quaile.

It was also resolved to reiterate that, in accordance with section 3 of the MRC Pontiac committee policy, Ms. Jane

Toller and Mr. Raymond Pilon are ex officio members of the committee as Warden and pro-warden, respectively.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-21 18 CONSEIL DE GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT DE LNC | CNL'S ENVIRONMENTAL STEWARDSHIP COUNCIL

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu de nommer M. Roger Lafond, maire de la municipalité de Rapides-des-Joachims, à titre de représentant de la MRC au Conseil de gérance de l'environnement de Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) et de nommer Mme Jordan Evans et Mme Doris Ranger en tant que remplaçantes désignées, mairesses des municipalités de Waltham et de Sheenboro respectivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved to appoint Mr. Roger Lafond, mayor of the municipality of Rapides-des-Joachims, as the representative of the MRC on the Canadian Nuclear Laboratories' (CNL) Environmental Stewardship Council and Ms. Jordan Evans and Ms. Doris Ranger as designated substitutes, respectively the mayors of the municipalities of Waltham and Sheenboro.

CARRIED UNANIMOUSLY

19 FINANCES

C.M. 2025-11-22 19.1 RAPPORT FINANCIER | FINANCIAL REPORT

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 68,735.08 \$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac et le montant de 1,071,603.62 \$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1,678.88 \$ pour le mois de septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It was moved by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$68,735.08 and the list of payments in the amount of \$1,071,603.62.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It was also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 678,88 for the month of September 2025.

CARRIED UNANIMOUSLY

19.2 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT - BUDGET MRC 2026 (DÉPENSES ET REVENUS DE LA MRC DE PONTIAC, 2026)
| NOTICE OF MOTION AND DRAFT BY-LAW - MRC BUDGET 2026 (EXPENSES AND REVENUES OF THE PONTIAC MRC, 2026)

AVIS DE MOTION

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je, Donald Gagnon, représentant de la municipalité de Chichester, donne avis de motion de la présentation pour adoption du règlement pourvoyant aux revenus et dépenses de la MRC de Pontiac pour l'année 2026.

Donné le 26 novembre 2025.

Dépôt et présentation du projet de règlement.

Unofficial translation

NOTICE OF MOTION

In accordance with the provisions of Section 445 of the Québec Municipal Code (R.S.Q., c. C-27.1), I, Donald Gagnon, representative of the municipality of Chichester, give notice of motion for the adoption of a By-Law providing for the revenues and expenses of the MRC Pontiac for the year 2026.

This notice of motion is given on November 26, 2025.

Filing and presentation of draft By-Law.

19.3 AVIS DE MOTION & PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU CONSEIL 2026 | NOTICE OF MOTION & DRAFT BY-LAW - BY-

LAW ON THE REMUNERATION OF THE WARDEN AND
MEMBERS OF COUNCIL 2026

AVIS DE MOTION

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je, Corey Spence, représentant de la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, donne avis de motion de la présentation pour l'adoption du règlement 305-2026 relatif à la rémunération du préfet élu au suffrage universel et des membres du Conseil de la MRC de Pontiac pour l'année 2026.

Donné le mercredi 26 novembre 2025.

Dépôt et présentation du projet de règlement.

Unofficial translation

NOTICE OF MOTION

In accordance with the provisions of Section 445 of the Québec Municipal Code (R.S.Q., c. C-27.1), I, Corey Spence, representative of the municipality of L'Isle-aux-Allumettes, give notice of motion for the adoption of By-Law number 305-2026 relating to the remuneration of the Warden elected by universal suffrage and the members of Council for the year 2026.

This notice of motion is given on Wednesday, November 26, 2025.

Filing and presentation of the draft By-Law.

20 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

20.1 ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENT

C.M. 2025-11-23

20.1.1 CONVENTION DE CARTOGRAPHIE DES ZONES
INONDABLES - SIGNATURE DU 6E AVENANT | FLOOD
ZONE MAPPING AGREEMENT - SIGNING OF THE 6TH
AMENDMENT

La Conseillère régionale Mme Jordan Evans exprime sa dissidence et vote contre la résolution.

Regional Councillor Ms. Jordan Evans expressed her dissent and voted against the resolution.

CONSIDÉRANT le Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations - *Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes*, rendu public par le gouvernement du Québec le 1^{er} mars 2018;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce plan, une convention d'aide financière de 2 800 000 \$ a été signée, le 28 mars 2018 (CM 2018-180) , entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Gatineau et les MRC de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau visant l'élaboration de la cartographie des zones inondables de la rivière des Outaouais, de la rivière Gatineau, de la rivière Blanche et de la rivière du Lièvre;

CONSIDÉRANT QU'un premier avenant de la convention a été signé le 29 mars 2019 (CM-2019-163) pour ajouter 112 km de tronçons de rivières sur le territoire de la convention et verser une aide financière additionnelle de 500 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'un deuxième avenant pour la mise à jour des zones inondables a été signé le 29 mars 2021 (CM 2021-131) pour prolonger la convention au 31 mars 2022 et le versement d'une aide financière additionnelle de 90 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'un troisième avenant pour la mise à jour des zones inondables a été signé le 31 mars 2022 (CM-2022-182) pour prolonger la convention au 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT QU'un quatrième avenant pour la mise à jour des zones inondables a été signé le 31 mars 2023 (CM-2023-204) pour prolonger la convention au 31 mars 2025, ajouter la rivière Blanche Est au territoire conventionné, et octroyer un montant additionnel de 306 400 \$;

CONSIDÉRANT QU'un cinquième avenant pour la mise à jour des zones inondables a été signé le 11 juin 2024 (CM-2024-443) pour prolonger la convention au 31 mars 2026 et octroyer un montant additionnel de 390 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'en 2024 le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a publié de nouvelles balises méthodologiques pour les travaux de la convention de la cartographie des zones inondables;

CONSIDÉRANT QUE les exigences établies par ces nouvelles balises demanderont la révision de la modélisation hydraulique et de la cartographie déjà produite et envoyée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 23 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a entrepris des discussions avec ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune

et des Parcs en vue de se voir déléguer la responsabilité d'établir les limites des zones inondables des lacs et des cours d'eau du territoire conventionné et la préparation de la cartographie réglementaire;

Il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et RÉSOLU QUE ce conseil autorise :

- la Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Kim Lesage, à autoriser l'avenant substantiellement conforme au document qui est joint à cette résolution;
- l'Avenant numéro 6 pour la convention sur la cartographie des zones inondables :

1. La Convention est modifiée par :

2.

1. le remplacement, à la clause 8, de « 2026 » par « 2028 »;
2. le remplacement, à la clause 11, de « 2025 » par « 2027 »;
3. le remplacement, à la clause 15, de « 2025 » par « 2028 »;
4. le remplacement, à la clause 48, de « 2026 » par « 2028 »;

2. Le présent Avenant 6 entre en vigueur à la date à laquelle toutes les PARTIES y apposent leur signature.

ADOPTÉE

Unofficial translation

WHEREAS the Action Plan for Civil Security Regarding Floods: Towards a More Resilient Quebec Society, was released by the Government of Quebec on March 1, 2018;

WHEREAS under this plan, a \$2,800,000 financial assistance agreement was signed on March 28, 2018 (CM 2018-180) between the Ministry of Municipal Affairs and Housing, the City of Gatineau, and MRC Pontiac, MRC des Collines-de-l'Outaouais, and MRC Papineau for the development of flood zone mapping for the Ottawa River, Gatineau River, Blanche River, and Lièvre River;

WHEREAS a first amendment to the agreement was signed on March 29, 2019 (CM-2019-163) to add 112 km of river sections to the territory covered by the agreement and to provide additional financial assistance of \$500,000;

WHEREAS a second amendment to update the flood zones was signed on March 29, 2021 (CM 2021-131) to

extend the agreement to March 31, 2022, and to provide additional financial assistance of \$90,000;

WHEREAS a third amendment to update the flood zones was signed on March 31, 2022 (CM-2022-182) to extend the agreement until March 31, 2023;

WHEREAS a fourth amendment to update the flood zones was signed on March 31, 2023 (CM-2023-204) to extend the agreement to March 31, 2025, add the Blanche Est River to the agreement territory, and grant an additional \$306,400;

WHEREAS a fifth amendment to update the flood zones was signed on June 11, 2024 (CM-2024-443) to extend the agreement to March 31, 2026, and grant an additional \$390,000;

WHEREAS in 2024, the Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) published new methodological guidelines for the work of the flood zone mapping agreement;

WHEREAS the requirements established by these new guidelines will necessitate a review of the hydraulic modeling and mapping already produced and sent to the Department of Municipal Affairs and Housing on December 23, 2021;

WHEREAS the City of Gatineau has entered into discussions with the MELCCFP with a view to being delegated responsibility for establishing the boundaries of flood zones for lakes and watercourses in the conventioned territory and preparing regulatory mapping;

It was MOVED by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and RESOLVED THAT this council authorize :

- the Director General and Clerk-Treasurer, Ms. Kim Lesage, to authorize the amendment substantially in conformity with the document attached to this resolution:

- Addendum No. 6 to the agreement on flood zone mapping:

1. The Agreement is amended by:

-replacing “2026” with “2028” in clause 8;

-the replacement, in clause 11, of “2025” with “2027”;

-the replacement, in clause 15, of “2025” with “2028”;

-the replacement, in clause 48, of “2026” with “2028”;

2. This Amendment 6 shall enter into force on the date on which all PARTIES have signed it.

CARRIED

C.M. 2025-11-24 20.2 AUTORISATION À REPRÉSENTER LA MRC DE PONTIAC À LA TABLE RÉGIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE PUBLIC DE L'OUTAOUAIS (TRGIRTO) | AUTHORIZATION TO REPRESENT THE MRC PONTIAC AT THE TRGIRTO

Attendu que la MRC de Pontiac est tenue de représenter son organisation pour le groupe sectoriel « territoire » à la TRGIRTO ;

Attendu que M. Jason Durand représente la MRC de Pontiac sur cette table depuis 2020 ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Terrence Murdock et résolu d'autoriser M. Jason Durand à représenter de nouveau la MRC de Pontiac à la table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais (TRGIRTO).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the Pontiac MRC is required to represent its organization for the “territory” sector group at the TRGIRTO;

Whereas Mr. Jason Durand has represented the Pontiac MRC at this table since 2020;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Terrence Murdock and resolved to authorize Mr. Jason Durand to once again represent the Pontiac MRC at the Outaouais Regional Integrated Resource and Public Territory Management Table (TRGIRTO).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-25 20.3 SUSPENSION TEMPORAIRE VISANT DES TERRITOIRES INCOMPATIBLES AUX ACTIVITÉS MINIÈRES - TREIZIÈME RENOUVELLEMENT | TEMPORARY SUSPENSION REGARDING AREAS INCONSISTENT WITH MINING - THIRTEENTH RENEWAL

Attendu que la suspension temporaire des territoires incompatibles aux activités minières vient à échéance le 30 novembre 2025 ;

Attendu que la suspension temporaire prévient l'émission de nouveaux titres d'exploration sur le territoire durant la

réalisation de la révision du Schéma d'aménagement et de développement ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jennifer Quaile et résolu que le Conseil de la MRC de Pontiac présente auprès du gouvernement du Québec une demande de renouvellement de la suspension temporaire visant les territoires incompatibles aux activités minières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the temporary suspension regarding areas inconsistent with mining comes to an end on November 30, 2025;

Whereas a temporary suspension would prevent new claims to be issued on the land while going ahead with the revision of the Land Use and Development Plan;

It was moved by Regional Councillor Ms. Jennifer Quaile and resolved that MRC Pontiac Council send to the Quebec Government a request for the renewal of the temporary suspension regarding areas inconsistent with mining.

CARRIED UNANIMOUSLY

21 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

21.1 DONS ET COMMANDITES

C.M. 2025-11-26

21.1.1 DEMANDE DE DON - TOURNOI DE HOCKEY JUNIOR - ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR LES DRAVEURS DE FORT-COULONGE | DONATION REQUEST - HOCKEY TOURNEMENT JUNIOR HOCKEY - FORT-COULONGE LES DRAVEURS MINOR HOCKEY ASSOCIATION

Considérant la demande présentée ;

Considérant la recommandation du département de développement économique ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Edward Walsh et résolu d'accorder un don de 200 \$ à l'Association du hockey mineur les Draveurs de Fort-Coulonge pour leur tournoi de hockey Junior 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Considering the request presented;

Considering the recommendation of the Economic Development Department;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Edward Walsh and resolved to grant a donation of 200 \$ to the Fort-Coulonge Minor Hockey Association Les Draveurs, for their junior hockey tournament.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-27

21.1.2 DEMANDE DE DON - POMPIERS DE MANSFIELD-ET-PONTEFRACT - FÊTE DE NOËL | DONATION REQUEST - MANSFIELD-ET-PONTEFRACT FIREFIGHTERS - CHRISTMAS PARTY

Considérant la demande présentée ;

Considérant la recommandation du département de développement économique;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu d'accorder un don 2 chandails à capuchon et de 2 tuques, d'une valeur totale de 120 \$, aux Pompiers de Mansfield-et-Pontefract

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Considering the request presented;

Considering the recommendation of the Economic Development Department;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved to grant a donation of 2 hoodies and 2 hats, valued at a total of \$120, to the Mansfield-et-Pontefract Fire Department.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-28

21.1.3 DEMANDE DE COMMANDITE - GALA EXCELLENCE SPORTIVE OUTAOUAIS 2025 | SPONSORSHIP REQUEST - GALA EXCELLENCE SPORTIVE OUTAOUAIS 2025

CONSIDÉRANT la demande présentée ;

CONSIDÉRANT la recommandation du département de développement économique ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Pierre Cyr et résolu d'approuver une commandite pour un montant de 1000 \$ à la 9e édition du Gala Excellence Sportive Outaouais.

Il est outre résolu que la somme soit prise du budget 'Sports et Loisirs'.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING the request presented;

CONSIDERING the recommendation of the Economic Development Department;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Pierre Cyr and resolved to approve a sponsorship in the amount of \$1000 to the 9th edition of the Excellence Sportive Outaouais Gala.

It is further resolved that the amount be taken from the 'Sports and Recreation' budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-29	21.2 <u>ADOPTION - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX FESTIVALS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS 2025-2026 ADOPTION - POLICY FOR SUPPORTING FESTIVALS AND MAJOR EVENTS 2025-2026</u> CONSIDÉRANT QUE le volet 2 - Développement territorial, du Fonds régions et ruralité, s'inscrit en continuité de l'actuel volet 2 de ce fonds - soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, dont l'entente s'est terminée le 31 mars 2025 ; CONSIDÉRANT QUE l'entente Développement territorial du Fonds régions et ruralité a pour objet de prévoir les conditions et les modalités de la délégation de la gestion d'un montant provenant du Fonds régions et ruralité et qu'elle prévoit le rôle et les responsabilités de la MRC lorsque, dans l'exercice du pouvoir que lui confère l'article 126.2 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C47.1), elle met en oeuvre ses priorités régionales et adapte des activités gouvernementales à ses particularités régionales ; CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé une Entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en date du 22 septembre 2025 ; CONSIDÉRANT QUE la politique tient compte des critères énoncés dans le guide de délégataire - Fonds régions et ruralité ; CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite soutenir nos événements et festivals locaux afin qu'ils puissent continuer à prospérer et à représenter la MRC Pontiac à l'échelle régionale ;
-----------------	--

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Valerie Twolan-Graham et résolu d'adopter la politique de soutien aux festivals et grands événements (PSFGE), tel que présenté.

Il est également résolu d'envoyer une copie de la politique de soutien aux festivals et grands événements (PSFGE) au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est en outre résolu qu'une copie de la politique soit publiée sur le site Web de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING that Component 2 - Territorial Development, of the *Fonds régions et ruralité*, is a continuation of the current Component 2 of this fund - Support for Local and Regional Development Competence of the MRCs, whose agreement expired on March 31, 2025;

CONSIDERING that the purpose of the *Fonds régions et ruralité* Territorial Development agreement is to set out the terms and conditions for delegating the management of an amount from the *Fonds régions et ruralité* and that it sets out the role and responsibilities of the MRC when, in exercising the power conferred on it by section 126.2 of the Municipal Powers Act, it implements its regional priorities and adapts government activities to its regional characteristics;

CONSIDERING that the MRC signed an agreement relating to the *Fonds régions et ruralité* (FRR) with the Ministry of Municipal Affairs and Housing (MAMH) on September 22, 2025;

CONSIDERING that the policy takes into account the criteria set out in the delegate guide - *Fonds régions et ruralité*;

CONSIDERING that the MRC wishes to support our local events and festivals so that they can continue to thrive and represent the MRC Pontiac at a regional level;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Valerie Twolan-Graham and resolved to adopt the Festival and Major Event Support Policy (PSFGE), as presented.

It is also resolved to send a copy of the Festival and Major Event Support Policy (PSFGE) to the Ministry of Municipal Affairs and Housing.

It is further resolved that a copy of the policy be published on the MRC Pontiac website.

CARRIED UNANIMOUSLY

21.3 SOUSSION DE LA CANDIDATURE DE MARIE GIONET AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CULTURE OUTAOUAIS |
APPOINTMENT OF MARIE GIONET TO CULTURE OUTAOUAIS
BOARD OF DIRECTORS

CONSIDÉRANT QUE Culture Outaouais est un organisme régional reconnu pour son rôle dans le développement, la promotion et le soutien du secteur culturel en Outaouais ;

CONSIDÉRANT QUE Culture Outaouais sollicite la participation de représentants des différents territoires de l'Outaouais afin d'assurer une représentation équitable et inclusive au sein de son conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie Gionet possède une connaissance approfondie du milieu culturel et communautaire du territoire de la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Gionet démontre un grand intérêt envers le développement culturel régional ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac souhaite assurer une représentation active et pertinente au sein des instances régionales culturelles ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu d'accepter que la MRC de Pontiac soumette officiellement la candidature de Mme Marie Gionet pour représenter le territoire de la MRC de Pontiac au conseil d'administration de Culture Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING THAT Culture Outaouais is a regional organization recognized for its role in developing, promoting and supporting the cultural sector in the Outaouais region;

CONSIDERING THAT Culture Outaouais is seeking the participation of representatives from the various territories of the Outaouais to ensure equitable and inclusive representation on its Board of Directors;

CONSIDERING THAT Ms. Marie Gionet has in-depth knowledge of the cultural community in the MRC Pontiac;

CONSIDERING THAT Ms. Gionet has a keen interest in regional cultural development;

CONSIDERING THAT the MRC Pontiac wishes to ensure active and relevant representation within regional cultural bodies;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong to accept that the MRC Pontiac officially submit the candidacy of Ms. Marie Gionet to represent the MRC

Pontiac territory on the Board of Directors for Culture Outaouais.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-31

21.4 OCTROI DE CONTRAT - ÉLABORATION DE POLITIQUES MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS (MADA) AVEC COMMUNAGIR | AWARDING OF CONTRACT - DEVELOPMENT OF SENIOR-FRIENDLY MUNICIPALITY POLICIES WITH COMMUNAGIR

Considérant que la MRC de Pontiac a accepté mettre à jour la politique famille et aînés qui avait été adoptée en 2012 avec une résolution adoptée en novembre 2024 (C.M. 2024-11-26) ;

Considérant que la MRC et les municipalités locales participantes suivantes s'engagent à améliorer les conditions de vie des aînés et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale de la communauté en veillant à ce que leur bien-être et leurs préoccupations soient intégrés dans les priorités municipales :

- Municipalité de Bryson;
- Municipalité de Fort-Coulonge;
- Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet;
- Municipalité de Litchfield;
- Municipalité de Mansfield-et-Pontefract;
- Municipalité de Otter Lake;
- Municipalité de Shawville;
- Municipalité de Thorne;
- Municipalité de Chichester;
- Municipalité de Alleyn-et-Cawood;
- Municipalité de Sheenboro;
- Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes ;

Considérant l'offre d'accompagnement soumis par Communagir pour l'élaboration d'une politique Municipalité Amie des aînés, dont le coût total s'élève à 26 186,96 \$ avant taxes ;

Considérant que Communagir est une organisation qui se spécialise dans les processus qui permettent un développement inclusif, équitable et durable des collectivités et des territoires au Québec ;

Considérant que l'équipe de Communagir possède une vaste expérience et une expertise reconnue dans le domaine du développement collectif ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Joanne Ralston et résolu d'octroyer un contrat à Communagir pour l'accompagnement de la MRC dans l'élaboration d'un plan et d'une politique Municipalité Amie des aînés (MADA).

Il est également résolu que les sommes requises à cet égard proviennent du Fonds Régions et ruralité (FRR-2), tel que déjà prévu à la résolution C.M. 2025-02-27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Considering that the MRC Pontiac has agreed to update the seniors and family policy adopted in 2012 by resolution in November 2024 (C.M. 2024-11-26);

Considering that the MRC and the following participating local municipalities are committed to improving the living conditions of seniors and fostering their inclusion in the social life of the community by ensuring that their well-being and concerns are integrated into municipal priorities:

- Municipality of Bryson;
- Municipality of Fort-Coulonge;
- Municipality of Île-du-Grand-Calumet;
- Municipality of Litchfield;
- Municipality of Mansfield-et-Pontefract;
- Municipality of Otter Lake;
- Municipality of Shawville;
- Municipality of Thorne;
- Municipality of Chichester;
- Municipality of Alleyn-et-Cawood;
- Municipality of Sheenboro;
- Municipality of L'Isle-aux-Allumettes;

Considering the offer submitted by CommunAgir, for the development of a Age-Friendly Municipalities policy, in the amount of \$26,186.96 before taxes;

Considering that Communagir is an organization that specializes in processes that enable inclusive, equitable and

sustainable development of communities and territories in Quebec;

Considering that the Communagir team has extensive experience and recognized expertise in the field of collective development;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Joanne Ralston and resolved to award a contract to Communagir to assist the MRC in developing an Age-Friendly Municipalities policy and action plan.

It was also resolved that the sums required in this regard be drawn from the *Fonds Régions et ruralité* (FRR-2), as already provided for in Resolution C.M. 2025-02-27.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-32

21.5 PROJET DE RECHERCHE - LITTÉRATIE FAMILIALE ET ENGAGEMENT PARENTAL DANS LES MILIEUX RURAUX VULNÉRABLES | RESEARCH PROJECT FAMILY LITERACY AND PARENTAL INVOLVEMENT IN VULNERABLE RURAL ENVIRONMENTS

Considérant que selon la fondation pour l'alphabétisation, la MRC de Pontiac compte 60% de ses répondants sous le niveau 3 du PEICA (2016) (Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) ;

Considérant que 2 organismes, dont la Maison de la Famille du Pontiac et le Western Québec Literacy Council, ont accepté de participer et d'accompagner les familles du Pontiac ;

Considérant que les organismes participants accompagneront jusqu'à 10 familles chacun afin de favoriser l'engagement parental dans des activités de littératie familiale ;

Considérant que la MRC s'engage à promouvoir la lecture dans toute sa population ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'accepter de financer jusqu'à 5 000\$ pour fournir des livres à 20 familles du Pontiac pour l'étude des chercheuses Julie Myre-Bisaillon et Sandy Nadeau de l'Université de Sherbrooke.

Il est en outre résolu que les fonds parviennent du budget FRR4 - vitalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Considering that, according to the Literacy Foundation, 60% of respondents in the Pontiac MRC are below level 3 on the

IALC (2016) (International Adult Literacy and Culture Assessment);

Considering that the two organizations, being the Maison de la Famille du Pontiac and the Western Québec Literacy Council have agreed to participate and support the families in the Pontiac;

Considering that the participating organizations will support up to 10 families each to promote parental engagement in family literacy activities;

Considering that the MRC is committed to promoting reading among its entire population;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to approve up to \$5,000 in funding to provide books to 20 families in the Pontiac for the study by researchers Julie Myre-Bisaillon and Sandy Nadeau of the University of Sherbrooke.

It is further resolved that the funds come from the FRR4 - vitalization budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-33

21.6 CALENDRIER D'APPEL DE PROJETS - MRC 2025-2026 ET 2026-2027 | CALL FOR PROJECTS SCHEDULE - MRC 2025-2026 AND 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE le volet 2 - Développement territorial, du Fonds régions et ruralité, s'inscrit en continuité de l'actuel volet 2 de ce fonds - soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, dont l'entente s'est terminée le 31 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'entente Développement territorial du Fonds régions et ruralité a pour objet de prévoir les conditions et les modalités de la délégation de la gestion d'un montant provenant du Fonds régions et ruralité et qu'elle prévoit le rôle et les responsabilités de la MRC lorsque, dans l'exercice du pouvoir que lui confère l'article 126.2 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C47.1), elle met en oeuvre ses priorités régionales et adapte des activités gouvernementales à ses particularités régionales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé une Entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en date du 22 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que les politiques contextes tiennent compte des critères énoncés dans le guide de délégataire - Fonds régions et ruralité ;

CONSIDÉRANT les recommandations du département de développement économique pour l'adoption d'un calendrier d'appel de projets pour les années fiscales 2025-2026 et 2026-2027 ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sidney Squitti et résolu d'accepter le calendrier d'appel de projets, tel que présenté par le département de développement économique.

Il est en outre résolu que le calendrier soit publié sur le site Web de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING that Component 2 - Territorial Development, of the *Fonds régions et ruralité*, is a continuation of the current Component 2 of this fund - Support for Local and Regional Development Competence of the MRCs, whose agreement expired on March 31, 2025;

CONSIDERING that the purpose of the *Fonds régions et ruralité* Territorial Development agreement is to set out the terms and conditions for delegating the management of an amount from the *Fonds régions et ruralité* and that it sets out the role and responsibilities of the MRC when, in exercising the power conferred on it by section 126.2 of the Municipal Powers Act, it implements its regional priorities and adapts government activities to its regional characteristics;

CONSIDERING that the MRC signed an agreement relating to the *Fonds régions et ruralité* (FRR) with the Ministry of Municipal Affairs and Housing (MAMH) on September 22, 2025;

CONSIDERING that the policies take into account the criteria set out in the delegate guide - *Fonds régions et ruralité*;

CONSIDERING the recommendations of the Economic Development Department to adopt a call for projects schedule concerning fiscal years 2025-2026 and 2026-2027;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Sidney Squitti and resolved to accept the Call for Projects schedule, as presented by the Economic Development Department.

It is further resolved that the schedule be published on the Pontiac MRC website.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION - FUNDING REQUEST TO THE 2025 PDTO FOR
THE CASTOR GÉANT FEASABILITY STUDY

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac souhaite déposer une demande de financement dans le cadre du Programme de Développement Touristique de Tourisme Outaouais (PDTO) 2025 pour la réalisation d'un plan de développement ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a déjà aménagé un sentier reliant le Parc des Chutes Coulonge au Parc du lac Leslie, destiné à des usages récréotouristiques tels que le vélo, la randonnée, la marche et le *fatbike* ;

CONSIDÉRANT QUE ce sentier est actuellement désuet et non entretenu depuis plusieurs années, et qu'il existe une volonté de le revitaliser à travers un plan de développement et d'aménagement détaillé ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans la vision stratégique de la MRC de Pontiac à la Vision 2030, et que le site pourrait faire l'objet d'une analyse pour un développement futur en tant que parc régional ;

CONSIDÉRANT QUE les organismes gestionnaires du Parc des Chutes Coulonge et du Parc lac Leslie ont chacun appuyé leur participation au projet ;

CONSIDÉRANT QUE la part de la MRC de Pontiac serait financée à même le budget du Fonds Régions et Ruralité - Volet 2 (FRR2) pour l'année 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QUE le financement du PDTO pourrait couvrir jusqu'à 80 % des coûts admissibles, et que cette résolution vise à autoriser le dépôt de la demande avant la date limite du 15 décembre 2025 ;

Il est PROPOSÉ par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et RÉSOLU QUE la MRC de Pontiac autorise le dépôt d'une demande de financement dans le cadre du Programme de Développement Touristique de Tourisme Outaouais (PDTO) 2025 pour l'étude de faisabilité du sentier Castor Géant.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Kim Lesage, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande de financement.

IL EST ENFIN RÉSOLU QUE l'équipe de développement économique de la MRC de Pontiac soit mandatée pour assurer la coordination du projet et la mise en oeuvre du plan, en collaboration avec les partenaires concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to submit a funding application under the 2025 Tourism Development Program of Tourisme Outaouais (PDTO) for the development of a planning project;

WHEREAS the MRC Pontiac previously developed a trail linking the Chutes Coulonge Park to the Leslie Lake Park, intended for recreational tourism activities such as cycling, hiking, walking, and fat biking;

WHEREAS this trail is currently outdated and has not been maintained for several years, and there is a desire to revitalize it through a detailed development and planning initiative;

WHEREAS this project aligns with the MRC Pontiac's strategic vision outlined in Vision 2030, and the site could be considered for future development as a regional park;

WHEREAS the managing organizations of Chutes Coulonge Park and Leslie Lake Park have each approved their financial participation in the project, based on an equitable cost-sharing arrangement among the three parties;

WHEREAS the MRC Pontiac's share would be financed through the 2025-2026 budget of the Regions and Rurality Fund - Component 2 (FRR2);

WHEREAS PDTO funding could cover up to 80% of eligible costs, and this resolution aims to authorize the submission of the application before the December 15, 2025 deadline;

It was MOVED by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and RESOLVED that the MRC Pontiac authorize the submission of a funding application under the 2025 Tourism Development Program of Tourisme Outaouais (PDTO) for a feasibility study regarding the Castor Géant Trail;

IT WAS ALSO RESOLVED THAT the Director General and Clerk-Treasurer, Ms. Kim Lesage, be authorized to sign all necessary documents related to this funding application;

FINALLY, IT WAS RESOLVED THAT the MRC Pontiac's economic development team be mandated to coordinate the project and implement the plan, in collaboration with the relevant partners.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-35

21.8 DEMANDE DE FINANCEMENT AU PDTO 2025 - VOLET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE D'UNE ENTREPRISE | FUNDING APPLICATION TO THE PDTO 2025 - DIGITAL DEVELOPMENT COMPONENT FOR A BUSINESS

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a adopté l'acquisition d'une licence de deux ans pour l'accès à des données

touristiques fournies par une source tierce, dans le cadre de ses projets de développement territorial et touristique ;

CONSIDÉRANT QUE cette solution numérique vise à améliorer la prise de décision stratégique, la planification des projets et la valorisation des données touristiques du territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Développement Touristique de Tourisme Outaouais (PDTO) 2025 offre une opportunité de financement couvrant 80 % de l'abonnement à la plateforme Propulso ;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de ce financement permettrait à la MRC de Pontiac de préserver une partie des fonds initialement alloués par le FRR2 2025-2026, et de les réaffecter à d'autres projets structurants sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le financement n'est pas garanti et que cette résolution vise uniquement à autoriser le dépôt de la demande avant la date limite du 15 décembre 2025 ;

Il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et RÉSOLU QUE la MRC de Pontiac autorise le dépôt d'une demande de financement dans le cadre du Programme Développe de Tourisme Outaouais (PDTO) 2025 - volet développement numérique d'une entreprise, pour l'acquisition et l'implantation de la solution numérique précédemment adoptée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Kim Lesage, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande de financement.

IL EST ENFIN RÉSOLU QUE l'équipe de développement économique de la MRC de Pontiac soit mandatée pour travailler à la réalisation du projet et à la coordination de sa mise en oeuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the MRC Pontiac has adopted the acquisition of a two-year license to access tourism data provided by a third-party source, as part of its territorial and tourism development projects;

WHEREAS this digital solution aims to improve strategic decision-making, project planning, and the enhancement of tourism data across the territory;

WHEREAS the Programme Développement Touristique de Tourisme Outaouais (PDTO) 2025, under the digital development component for a business, offers an

opportunity to obtain funding for 80% of the propulso
plateform subscription;

WHEREAS securing this funding would allow the MRC Pontiac
to preserve a portion of the funds initially allocated through
the FRR2 2025-2026 and reallocate them to other structuring
projects across the territory;

WHEREAS funding is not guaranteed and this resolution
solely authorizes the submission of the application before
the deadline of December 15, 2025;

It was MOVED by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière
and RESOLVED THAT the MRC Pontiac authorizes the
submission of a funding application under the Programme
Développe de Tourisme Outaouais (PDTO) 2025 - digital
development component for a business, for the acquisition
and implementation of the previously adopted digital
solution;

IT WAS ALSO RESOLVED THAT the Director General, Kim
Lesage, is authorized to sign all documents necessary for this
funding application;

FINALLY, IT WAS RESOLVED THAT the MRC Pontiac's
economic development team is mandated to work on the
implementation and coordination of the project.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-36

21.9 MOTONEIGES.TV - TVA SPORTS

CONSIDÉRANT QUE nous avons été approché pour une
occasion de tourner un épisode de l'émission motoneiges.tv
diffusée sur TVA Sports ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a comme objectif
d'améliorer l'offre touristique hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a aussi comme
objectif de promouvoir et de mettre en valeur ses
entreprises locales ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est engagée à travailler
davantage avec nos partenaires touristiques incluant Ottawa
Valley Tourism Association (OVTA) ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est engagée à promouvoir les
différentes actions en développement touristique ;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu que l'activité se tienne à
l'hiver 2026, sous réserve des conditions météorologiques ;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet est estimé à 12
000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'OVTa s'est engagé à couvrir jusqu'à 50 % des dépenses ;

CONSIDÉRANT QUE la commissaire en développement économique assurera la mise en oeuvre et la coordination du projet ;

Il est PROPOSÉ par le Conseiller régional M. Pierre Cyr et RÉSOLU de financer le projet MOTONEIGES.TV - TVA SPORTS pour une somme de 6 000 \$ (avant taxes), dont 4 800 \$ (soit 80 %) proviennent du budget FRR2 2025-2026 et 1 200 \$ (soit 20 %) proviennent d'un investissement de la MRC.

Il est en outre résolu que la date de début du projet sera le 1 janvier 2026 et qu'il se terminera le 30 avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

UNOFFICIAL TRANSLATION

CONSIDERING THAT we have been approached with an opportunity to film an episode of the show motoneiges.tv broadcast on TVA Sports;

CONSIDERING THAT the MRC Pontiac aims to improve its winter tourism offer;

CONSIDERING THAT the MRC Pontiac aims to promote and showcase its local businesses;

CONSIDERING THAT the MRC is committed to working more closely with our tourism partners, including the Ottawa Valley Tourism Association (OVTA);

CONSIDERING THAT the MRC is committed to promoting various actions in tourism development;

CONSIDERING THAT the activity is planned for winter 2026, subject to weather conditions;

CONSIDERING THAT the total cost of the project is estimated at \$12,000;

CONSIDERING THAT that OVTA has committed to cover up to 50% of the expenses;

CONSIDERING THAT the Economic Development Commissioner will ensure the implementation and coordination of the project;

It was PROPOSED by Regional Councillor Mr. Pierre Cyr and RESOLVED to fund the MOTONEIGES.TV - TVA SPORTS project for a total cost of \$6,000 (before taxes), of which \$4,800 (80%) will come from the FRR2 2025-2026

budget and \$1,200 (20%) will come from an MRC investment.

It is further resolved that the project start date will be January 1, 2026, and it will end on April 30, 2026

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-37

21.10 ACCEPTATION DE NÉGOCIER UNE OFFRE DE LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT POUR LE LOT 3 545 095 |
ACCEPTING TO NEGOTIATE AN OFFER TO LEASE WITH AN OPTION TO PURCHASE FOR LOT 3,545,095

La Conseillère régionale Mme Jordan Evans exprime sa dissidence et vote contre la résolution.

Regional Councillor Ms. Jordan Evans expressed her dissent and voted against the resolution.

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac a reçu une offre de location avec option d'achat pour le lot 3 545 095 (matricule # 9765-51-0241), situé à Campbell's Bay ;

CONSIDÉRANT QU'un loyer mensuel de 400 \$ plus les taxes applicables, qui sera crédité sur le prix d'achat si l'option est exercée, a été proposé ;

CONSIDÉRANT QU'un prix d'achat de 50 000 \$ a été proposé, sous réserve d'une évaluation ou d'une estimation convenue d'un commun accord au moment où l'option est exercée ;

CONSIDÉRANT QUE la société souhaite établir son entreprise sur ce terrain ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac désire encourager le développement entrepreneurial sur son territoire ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu:

DE MANDATER les avocats de la MRC de Pontiac aux négociations, à la vérification et à la rédaction d'un contrat de location avec option d'achat concernant la propriété identifiée comme le lot 3 545 095 (numéro cadastral 9765-51-0241).

Il est également résolu d'inclure les détails suivants dans le contrat de location :

- un loyer mensuel majoré des taxes applicables, qui sera déduit du prix d'achat ;
- un prix d'achat provisoire, sous réserve d'une évaluation ou d'une expertise mutuellement convenue au moment de l'exécution de l'option ;

- que l'option d'achat soit assortie d'un délai limité pendant lequel la société devra, au plus tard à cette date, finaliser l'acquisition et commencer la construction de l'unité de production ;
- qu'il soit obligatoire de poursuivre des consultations publiques sur le territoire de la MRC de Pontiac, plus précisément, dans la municipalité où se situe le lot en question.

Il est en outre résolu que le bail finalisé soit présenté à ce conseil pour approbation définitive avant la signature par l'une ou l'autre des parties.

ADOPTÉE

Unofficial translation

WHEREAS a monthly rental amount of \$400 plus applicable taxes, which shall be credited toward the purchase price if the option is exercised, has been proposed;

WHEREAS there has been a proposed purchase price of \$50,000, subject to an appraisal or mutually agreed-upon evaluation at the time, the option is exercised;

WHEREAS the company intends to establish its business on this property;

It was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved :

TO AUTHORIZE the Pontiac MRC's legal counsel to assist in negotiations, review and draft of a lease agreement with a purchase option regarding the property identified as lot 3 545 095 (roll number 9765-51-0241).

It was also resolved to include the following details within the lease document:

- a monthly rent rate plus applicable taxes, to be applied toward the purchase price;
- a tentative purchase price, subject to an appraisal or mutually agreed-upon evaluation at the time the option is exercised;
- that the purchase option shall have a limited time frame for which the company must, no later than this date, finalize the acquisition and commence construction of the production unit;
- it is mandatory to hold public consultations within the MRC Pontiac, specifically within the municipality where the lot in question is located.

It was further resolved that the finalized lease will be presented to this council for final approval prior to the signatures of either party.

CARRIED

22 INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES

C.M. 2025-11-38

22.1 CONTRAT DE SERVICE POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE PIERRE POUR LA SAISON 2025-2026 | SERVICE CONTRACT FOR SNOW REMOVAL OF THE STONE SCHOOL PARKING LOT FOR THE 2025-2026 SEASON

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac est propriétaire de l'École de Pierre, située au 28 rue Mill, Portage-du-Fort, et qu'elle a l'obligation, selon l'entente en vigueur, d'assurer son entretien ;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien hivernal de ce stationnement nécessite un service de déneigement régulier afin d'assurer la sécurité des usagers ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a reçu une soumission conforme de Shane's Tree Service au montant de 1 400 \$ ainsi qu'une soumission conforme de Kevin Murphy au montant de 1700\$;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Bill McCleary et résolu que le conseil de la MRC de Pontiac octroie le contrat de déneigement du stationnement de l'école de Pierre à Shane's Tree Service pour un montant total de 1 400 \$, taxes incluses, pour la période hivernale ;

Il est de plus résolu que ce montant soit tiré du budget d'entretien de l'École de Pierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the MRC Pontiac is the owner of the Stone School, located at 28 Mill Street, Portage-du-Fort, and is obligated, under the existing agreement, to ensure its maintenance;

WHEREAS the winter maintenance of this parking lot requires regular snow removal services to ensure the safety of users;

WHEREAS the MRC Pontiac has received a quote from Shane's Tree Service in the amount of \$1,400 as well as a quote from Kevin Murphy for the amount of \$1700;

It was moved by Regional Councillor Mr. Bill McCleary and resolved that the Council of the MRC Pontiac award the snow removal contract for the Stone School parking lot to

Shane's Tree Service for a total amount of \$1,400, taxes included, for the winter season;

It was further resolved that this amount be drawn from the maintenance budget of the Stone School.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-39

22.2 ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LE CYCLOPARC PPJ | PURCHASE OF ROAD SIGNS FOR PPJ

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac est responsable de l'entretien, de la sécurité et de la mise en valeur du Cycloparc PPJ ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de 17 nouvelles barrières le long du Cycloparc PPJ nécessite l'ajout de panneaux de signalisation appropriés afin d'assurer la sécurité des usagers et de respecter la réglementation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les besoins identifiés comprennent l'achat et l'installation de panneaux d'arrêt, de panneaux d'interdiction de passage aux barrières ainsi que de panneaux de repérage kilométrique (km) ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a reçu une soumission d'Enseignes Pontiac au montant de 9 983,37 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et l'installation de la signalisation requise ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront financés à même la subvention Véloce III, dédiée à l'amélioration et à la mise en sécurité des infrastructures cyclables ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Valerie Twolan-Graham et résolu que le conseil accepte la soumission d'Enseignes Pontiac au montant de 9 983,37 \$, taxes incluses, pour l'achat et l'installation de la signalisation sur le Cycloparc PPJ.

Il est de plus résolu que ce montant soit tiré du budget PPJ (Véloce III) mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the MRC Pontiac is responsible for the maintenance, safety, and enhancement of the PPJ Cycloparc;

WHEREAS the installation of 17 new gates along the PPJ Cycloparc requires the addition of appropriate traffic signage;

WHEREAS the identified needs include the purchase and installation of stop signs, no-entry signs at the gates, as well as kilometer marker signs (km);

WHEREAS the MRC Pontiac has received a quote from Enseignes Pontiac in the amount of \$9,983.37 (taxes included) for the supply and installation of the required signage;

WHEREAS this work will be funded through the Véloce III grant, dedicated to improving and securing cycling infrastructure;

It was moved by Regional Councillor Ms. Valerie Twolan-Graham and resolved that the Council accept the quote from Enseignes Pontiac in the amount of \$9,983.37, taxes included, for the purchase and installation of signage on the PPJ Cycloparc.

It was further resolved that this amount be drawn from the PPJ (Véloce III) budget mentioned above.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-40

22.3 CONTRAT DE SERVICE - INSPECTION DES PONTS CYCLOPARC PPJ | SERVICE CONTRACT - CYCLING PATH (PPJ) BRIDGE INSPECTION

Considérant que la MRC de Pontiac est responsable de la sécurité et de la bonne condition de ses infrastructures ;

Considérant que la MRC désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux ;

Considérant que la MRC a reçu deux offres de services conformes en regard du projet d'inspection des ponts du cycloparc PPJ, soit une de la firme « Les Services EXP inc. » au montant de 88 645.66\$ avant taxes et l'autre de la firme « Artelia » au montant de 153 321.51\$ avant taxes ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu d'accepter l'offre de services présentée par la firme « Les Services EXP inc. » au montant de 88 645.66\$ avant taxes et d'octroyer le mandat d'inspection à cette dernière.

Il est également résolu que la somme requise soit tirée du budget PPJ - dépenses et entretien.

Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale et greffière-trésorière, ou son remplaçant, à signer, pour et au nom de la MRC de Pontiac, tout document requis ou nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac is responsible for ensuring the safety and proper condition of its infrastructures;

Whereas the MRC wishes to carry out the planning and management of its territory, its infrastructures, and its municipal equipment;

Whereas the MRC has received two compliant service offers regarding the PPJ Cycloparc bridge inspection project, one from the firm Les Services EXP inc. in the amount of \$88,645.66 before taxes, and another from the firm Artelia in the amount of \$153,321.51 before taxes;

It is moved by Regional Councillor Mr. Corey Spence and resolved to accept the service offer submitted by the firm "Les Services EXP inc." in the amount of \$88,645.66 before taxes and to award the inspection mandate to said firm.

It is also resolved that the required amount be drawn from the PPJ budget - expenses and maintenance.

It is also resolved to authorize the Director General and Clerk-Treasurer, or her replacement, to sign, for and on behalf of the MRC Pontiac, any document required or necessary for the conclusion and execution of this contract.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-41

22.4 ADOPTION ADDENDUM AU CONTRAT DE LOCATION DU PARC RÉGIONAL AVEC L'ASSOCIATION DES CHAUFFEURS DE MOTONEIGES DU PONTIAC (PSDA) | ADOPTION OF THE ADDENDUM TO THE LEASE AGREEMENT FOR THE REGIONAL PARK WITH THE PSDA

CONSIDÉRANT QUE l'Association de chauffeurs de motoneiges du Pontiac loue des sections de la PPJ dans le secteur de la MRC de Pontiac depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac souhaite poursuivre avec ces ententes ;

CONSIDÉRANT QUE certaines précisions étaient nécessaires au niveau de l'interprétation de l'entente signée le 6 novembre 2024 ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Edward Walsh et résolu d'autoriser le contenu et la signature de l'addendum proposé par la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Pontiac Snowmobile Drivers Association has been renting sections of the PPJ in the Pontiac MRC sector for several years;

WHEREAS the Pontiac MRC wishes to continue with these agreements;

WHEREAS certain clarifications were necessary regarding the interpretation of the agreement signed on November 6, 2024;

It was moved by Regional Councillor Mr. Edward Walsh and resolved to authorize the content and the signing of the addendum proposed by the MRC.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-42

22.5 ADOPTION ADDENDUM AU CONTRAT DE LOCATION DU PARC RÉGIONAL AVEC LE CLUB MOTONEIGE PINGOUINS | ADOPTION OF ADDENDUM TO THE REGIONAL PARK LEASE AGREEMENT WITH THE PINGOUINS SNOWMOBILE CLUB

CONSIDÉRANT QUE Le Club Motoneige Pingouin loue des sections de la PPJ dans le secteur de la MRC de Pontiac depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac souhaite poursuivre avec ces ententes ;

CONSIDÉRANT QUE certaines précisions étaient nécessaires au niveau de l'interprétation de l'entente signée le 6 novembre 2024 ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu d'autoriser le contenu et la signature de l'addendum proposé par la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Pingouin Snomobile Club has been renting sections of the PPJ in the Pontiac MRC sector for several years;

WHEREAS the Pontiac MRC wishes to continue with these agreements;

WHEREAS certain clarifications were necessary regarding the interpretation of the agreement signed on November 6, 2024;

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to authorize the content and the signing of the addendum proposed by the MRC.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2025-11-43 23 ADOPTION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE À
L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE
| ADOPTION OF A SPECIFIC DIRECTIVE ON THE USE OF A
LANGUAGE OTHER THAN THE OFFICIAL LANGUAGE

CONSIDÉRANT la sanction, le 1er juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte ») ;

CONSIDÉRANT que la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

CONSIDÉRANT que la Politique linguistique de l'État, entrée en vigueur le 1er juin 2023, s'applique aux organismes municipaux ;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r.5.1) complètent le régime juridique applicable à l'Administration quant à l'utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans ;

CONSIDÉRANT qu'un organisme reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte peut déroger à l'obligation d'utiliser le français de façon exemplaire lorsque, conformément à la Charte, il utilise la langue que sa reconnaissance lui permet d'utiliser ;

CONSIDÉRANT l'obligation de transmettre cette directive, ainsi que toute révision subséquente, au ministre de la Langue française en plus de la rendre publique sur le site Internet de la MRC ;

En conséquence, il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu :

D'adopter la « Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de la MRC de Pontiac » jointe en Annexe (ci-après la « Directive ») ;

Que la Directive de la MRC de Pontiac remplace la directive générale du ministre de la Langue française en vigueur depuis le 1er juin 2023 ;

Que cette Directive sera :

- transmise au ministre de la Langue française ;
- publiée sur le site Internet de la MRC ;
- diffusée au personnel de la MRC ;
- révisée au moins tous les cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Act respecting French, the official and common language of Québec (Q.L. 2022, c. 14), assented to on June 1, 2022, amending the Charter of the French Language (CQLR, c. C-11) (hereinafter the “Charter”);

WHEREAS the Charter establishes a duty of exemplarity for the civil administration, notably requiring municipal bodies to use the French language in an exemplary manner in their activities;

WHEREAS the Language policy of the State, which came into effect on June 1, 2023, applies to municipal bodies;

WHEREAS the Regulation respecting the language of the civil administration (CQLR, c. C-11, r. 8.1) and the Regulation respecting the derogations to the duty of exemplarity of the civil administration and the documents drawn up or used in research (CQLR, c. C-11, r. 5.1) complement the legal regime applicable to the civil administration regarding the use of French and provide, in addition to those stated in the Charter, situations where a language other than French may be used;

WHEREAS, in accordance with section 29.15 of the Charter, an agency of the civil administration to which the language policy of the State applies must adopt a directive specifying the nature of situations in which it intends to use a language other than French in cases allowed by the Charter and its regulations and review it at least every 5 years;

WHEREAS an organization recognized under section 29.1 of the Charter may depart from the obligation to use French in an exemplary manner when, in accordance with the Charter, it uses the language that its recognition allows it to use;

WHEREAS the obligation to transmit this directive, as well as any subsequent revisions, to the Minister of the French Language in addition to making it public on the RCM's website;

Therefore, it is proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved:

To adopt the "Directive on the Use of a Language Other than the Official Language" of the Pontiac RCM attached in Appendix (hereinafter the “Directive”);

That the Directive of the RCM replaces the general directive of the Minister of the French Language in force since June 1, 2023;

That this Directive will be:

- transmitted to the Minister of the French Language;
- published on the RCM's website;
- distributed to the staff of the RCM;
- reviewed at least every five years.

CARRIED UNANIMOUSLY

24 DIVERS | MISCELLANEOUS

24.1 DEMANDE POUR LA TENUE D'UNE RENCONTRE SPÉCIALE - LITIGE MRC/ALLEYN-ET-CAWOOD | REQUEST FOR SPECIAL MEETING - LITIGATION MRC/ALLEYN-ET-CAWOOD

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jordan Evans de tenir une rencontre spéciale concernant le litige entre la MRC et Alleyn-et-Cawood.

Débat.

Demande de la Conseillère régionale Mme Sidney Squitti d'inviter M. Charles Lepoutre à une rencontre du comité plénier. La demande n'est pas acceptée.

Le débat se poursuit.

Demande du Conseiller régional M. Roger Lafond que soit transmis aux élus une liasse contenant l'information et les documents relatifs à ce dossier. Mme Lesage, Directrice générale et greffière-trésorière, confirme que cela sera fait.

Le débat se poursuit.

La question est mise aux voix sur la proposition de Mme Evans (Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jordan Evans de tenir une rencontre spéciale concernant le litige entre la MRC et Alleyn-et-Cawood.).

Une majorité de Conseillers régionaux expriment leur dissidence et votent contre. La résolution est ainsi rejetée.

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Jordan Evans to hold a special meeting concerning the litigation between the MRC and Alleyn-et-Cawood.

Debate.

Request by Regional Councillor Ms. Sidney Squitti to invite Mr. Charles Lepoutre to a plenary committee meeting. The request is not accepted.

Debate continued.

Request by Regional Councillor Mr. Roger Lafond that a package containing information and documents related to this file be sent to elected officials. Ms. Lesage, DG and Clerk-Treasurer, confirmed that this will be done.

Debate continued.

The question is put to a vote on Ms. Evans' proposal (It was moved by Regional Councillor Ms. Jordan Evans to hold a special meeting concerning the litigation between the MRC and Allevyn-et-Cawood.).

A majority of Regional Councillors express their dissent and vote against. The resolution is thus defeated.

25 2E PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | 2ND QUESTION PERIOD AND STATEMENTS

Aucune | None

C.M. 2025-11-44 26 FERMETURE | CLOSING

Il est proposé par le Conseiller régional M. Pierre Cyr et résolu de clore la séance du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 26 novembre 2025 à 21:48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Pierre Cyr and resolved to close the Wednesday, November 26, 2025 sitting of the Pontiac RCM Regional Council at 9:48 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Kim Lesage
Directrice générale et greffière-
trésorière

Jane Toller
Préfète